

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

AVANT DEMOLITION

Par convention entre les parties

En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46-020.



A – Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DOCUMENTS REMIS
Adresse : Route de Bosserville Code postal : 54420 Ville : SAULXURES LES NANCY Date permis de construire : Antérieure au 1er juillet 1997 Type de bien : Usine MALORA Bâtiment 1	Nom : EPF LORRAINE Adresse : rue Robert Blum – BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	<ul style="list-style-type: none"> - Plans partiels - Etude de diagnostic de mars 2012

B – Désignation du commanditaire

IDENTITE DU COMMANDITAIRE	MISSION
Nom : EPF LORRAINE Adresse : rue Robert Blum – BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	Date de commande : 13/05/2016 Date de repérage : 17, 18 et 25 mai 2016 Date de signature du rapport : 09/06/2016 Accompagnateur : Néant

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : BSSI Conseils Nom : Julien LAPORTE Adresse : 8 rue Albert Einstein Code postal : 54320 Ville : MAXEVILLE N° de siret : 430 183 095 00040	Organisme certificateur : AFNOR Adresse : AFNOR - 11 rue Francis de Pressensé 93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX Le : 03/03/2014 N° certification : ODI/AM/14013599 Cie d'assurance : MAF Assurances N° de police d'assurance : 77575/S Date de validité : 31/12/2016 Référence réglementaire spécifique utilisée : En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46-020

Conclusion : Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Objet de la mission : dresser un constat de présence ou d'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante et déterminer si le bien présente un danger potentiel ou immédiat pour les professionnels du bâtiment amenés à effectuer des travaux lié à une exposition à l'amiante
Il est rappelé au propriétaire la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Nombre total de pages du rapport : 79

Nom du signataire : Julien LAPORTE

B.S.S.I. CONSEILS
 8 rue Albert Einstein
 Parc Saint-Jacques II
 54320 Maxéville

SOMMAIRE

I	PREAMBULE.....	3
1.	MISSION	3
2.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	3
3.	TEXTES DE REFERENCES.....	3
4.	INTERVENTION	3
5.	LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC :.....	6
II	RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE	7
1.	CONCLUSION DU RAPPORT	7
2.	RESULTAT DE LA VISITE	14
	ANNEXE 1 - BULLETINS D'ANALYSE	22
	ANNEXE 2 - Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA	57
	ANNEXE 3 - SCHEMA - PLAN.....	72
	ANNEXE 4 - ATTESTATIONS.....	77

I PREAMBULE

1. MISSION

Le présent document a pour objet la réalisation d'un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante *avant démolition* conformément aux textes en vigueur rappelés ci-dessous.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de travaux :

- Démolition complète du bâtiment

Notre repérage ne comprend pas le repérage des réseaux enterrés.

3. TEXTES DE REFERENCES

- *Code de la Santé Publique*
- *Article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011*
- *Arrêté du 26 juin 2013*
- *Norme NF X 46-020*

Tous les textes et normes rendus applicables par les précédents.

4. INTERVENTION

La mission comprend d'une part, la recherche des flocages, calorifugeages et faux plafond susceptibles de contenir de l'amiante et d'autre part la recherche de composants de la construction comprenant la toiture et l'étanchéité, les façades, les parois verticales intérieures et enduits, les plafonds et faux plafond, les revêtements de sol et de murs, les conduits, canalisations et équipements, les ascenseurs et monte-charge, les équipements divers, les installations industrielles, les coffrages perdus dont la liste exhaustive et le tableau sont joints en annexe du décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition. Le constat est limité aux locaux rendus accessibles lors de la visite.

L'opérateur de repérage procède à une recherche exhaustive et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe du présent décret et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant le début l'intervention, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires à réaliser entre les différentes étapes de la démolition

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en application des dispositions de la norme NF X 46-020. L'opérateur délimite une zone d'intervention avant de procéder au prélèvement et applique un fixateur (surfactant) afin de limiter l'émission de fibres d'amiante. Des outils de prélèvement propres et adaptés sont utilisés de manière à générer un minimum de poussière et éliminer tout risque de contamination croisée lors de l'intervention.

L'échantillon doit être suffisant pour permettre une description macroscopique, une analyse et une contre-analyse. Une fois prélevé l'échantillon est immédiatement conditionné dans un double emballage individuel hermétique et l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage dès le prélèvement réalisé. Le point de prélèvement est stabilisé après l'opération à l'aide d'un fixateur. L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible une protection est mise en place afin d'assurer un nettoyage de la zone d'intervention. Une fiche d'accompagnement des prélèvements reprenant l'identification, est transmise au laboratoire.

Pour permettre une parfaite traçabilité ainsi que leur comptabilité, les prélèvements sont repérés sur un schéma de repérage. L'opérateur utilise des gants jetables ainsi qu'un équipement de protection individuelle à usage unique.

Programmes de repérage de l'amiante, liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

TOITURE ET ETANCHEITE		
Plaques ondulées	<i>Plaques en fibres-ciment</i>	
Ardoises	<i>Ardoises composites</i>	
	<i>Ardoises en fibres-ciment</i>	
Eléments ponctuels	<i>Conduits de cheminée</i>	
	<i>Conduits de ventilation</i>	
Revêtements bitumineux	<i>Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »)</i>	
	<i>Pare-vapeur</i>	
	<i>Revêtements et colles</i>	
Accessoires de toiture	<i>Rivets</i>	
	<i>Faîtages</i>	
	<i>Closoirs</i>	
FACADES		
Panneaux-sandwichs	<i>Plaques</i>	
	<i>Joints d'assemblage</i>	
	<i>Tresses</i>	
Bardages	<i>Plaques et «bacs» en fibres-ciment</i>	
	<i>Ardoises en fibres-ciment</i>	
	<i>Isolants sous bardage</i>	
Appuis de fenêtre	<i>Eléments en fibres-ciment</i>	
PAROIS VERTICALES INTERIEURES ET ENDUITS		
Murs et cloisons	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés</i>	
	<i>Revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment)</i>	
	<i>Joints de dilatation</i>	
Poteaux (périphériques et intérieurs)	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés</i>	
	<i>Joints de dilatation</i>	
	<i>Entourage de poteaux</i>	<i>Carton</i> <i>Fibres-ciment</i> <i>Matériau sandwich</i> <i>Carton+plâtre</i>
	<i>Peintures intumescents</i>	
Cloisons légères ou préfabriquées	<i>Panneaux de cloison</i>	
	<i>Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons</i>	<i>Tresses</i> <i>Carton</i> <i>Fibres-ciment</i>
Gaines et coffres verticaux	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés et lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu</i>	
	<i>Panneaux</i>	
Portes coupe-feu/portes pare-flammes	<i>Vantaux</i>	
	<i>Joints</i>	
PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS		
Plafonds	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés</i>	
	<i>Panneaux collés ou vissés</i>	
	<i>Coffrages perdus</i>	<i>Carton-amiante</i> <i>Fibres-ciment</i> <i>Composite</i>

Poutres et charpentes (périphériques et intérieurs)	Flocages	
	Enduits projetés	
	Peintures intumescentes	
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies	
	Jonctions avec la façade	
	Calfeutrements	
	Joints de dilatation	
Gaines et coffres horizontaux	Flocages	
	Enduits projetés	
	Panneaux	
	Jonction entre panneaux	
Faux plafonds	Panneaux et plaques	
REVETEMENTS DE SOL ET DE MURS		
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques	
	Colles bitumineuses	
	Lès Plastiques avec sous-couche	
	Chape maigre	
	Calfeutrement des passages de conduits	
	Revêtement bitumineux des fondations	
Revêtements de murs	Sous-couches des tissus muraux	
	Revêtements durs	Plaques menuiserie Fibres-ciment
	Colles des carrelages	
CONDUITS CANALISATIONS ET EQUIPEMENTS		
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeage	
	Enveloppe de calorifuge	
	Conduits en fibres-ciment	
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits en fibres-ciment	
	Joints entre éléments	
	Mastics	
	Tresses	
	Manchons	
Clapets/volets coupe-feu	Clapet	
	Volet	
	Rebouchage	
Vide-ordures	Conduits en fibres-ciment	
ASCENCEURS ET MONTE-CHARGE		
Portes palières	Portes et cloisons palières	
Trémie, Machinerie	Flocage	
	Bourre	
	Mur/plancher	
	Joint mousse	
EQUIPEMENTS DIVERS		
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes	Bourres	
	Tresses	
	Joints	
	Calorifugeages	
Convecteurs et radiateurs, aérothermes	Peinture anti condensation,	
	Plaques isolantes (internes et externes)	
	Tissu amiante	

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES		
Fours, étuves, tuyauteries	<i>Bourres</i>	
	<i>Tresses</i>	
	<i>Joints</i>	
	<i>Calorifugeages</i>	
	<i>Peintures anti condensation</i>	
	<i>Plaques isolantes</i>	
	<i>Tissu amiante</i>	
	<i>Freins et embrayages</i>	
COFFRAGES PERDUS		
Coffrages et fonds de coffrages perdus	<i>Eléments en fibres-ciment</i>	

5. LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC :

ITGA
Accréditation N° : 1-5967
Parc Edonia – Bâtiment R
rue de la Terre Adélie – CS n°66862
35768 ST GREGOIRE CEDEX

AVERTISSEMENT


Le présent document est établi conformément aux textes rappelés ci-dessus, suite à la visite du site concerné. Les matériaux et produits recensés ont été soit accessibles, soit ont fait l'objet d'investigations et sondages destructifs.








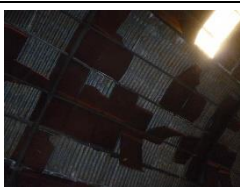

II RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE

1. CONCLUSION DU RAPPORT





Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse.

Les résultats des analyses effectuées sur les échantillons prélevés, sont récapitulés dans le tableau suivant :


Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Faux plafond	RDC	Hangar 1	P1	IT141606 -1793	Amiante non détecté	
Mastic de fenêtre	RDC	Hangar 1	P2	IT141606 -1794	Amiante non détecté	
Joint de bride (aérothermes Ø 5cm)	RDC	Hangar 1	P3	IT141606 -1795	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Joint de bride (aérothermes Ø 10cm)	RDC	Hangar 1	P4	IT141606 -1796	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Joint de bride (aérothermes Ø 10cm)	RDC	Hangar 2	P5	IT141606 -1797	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Joint de trappe 20x20cm	RDC	Hangar 2	P6	IT141606 -1798	Amiante non détecté	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Joint de bride Ø20cm	RDC	Hangar 2	P7	IT141606 -1799	Amiante non détecté	
Joint de bride Ø50cm	RDC	Hangar 2	P8	IT141606 -1800	Amiante non détecté	
Joint de bride 20x20cm	RDC	Hangar 2	P9	IT141606 -1801	Amiante non détecté	
Mastic de fenêtre métal	RDC	Remise 1	P10	IT141606 -1802	Amiante non détecté	
Faux plafond	RDC	Hangar 3	P11	IT141606 -1803	Amiante non détecté	
Mastic de fenêtre	RDC	Hangar 3	P12	IT141606 -1804	Amiante non détecté	
Joint de bride (aérothermes Ø 10cm)	RDC	Hangar 3	P13	IT141606 -1805	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Faux plafond	RDC	Remise 2	P14	IT141606 -1806	Amiante non détecté	
Calorifuge	RDC	Hangar 4	P15	IT141606 -2770	Amiante non détecté	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Joint de bride canalisation Ø20 cm	RDC	Hangar 4	P16	IT141606 -1808	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de bride canalisation Ø20 cm	RDC	Hangar 4	P17	IT141606 -1809	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Tresse conduit cheminée Ø50 cm	RDC	Hangar 4	P18	IT141606 -1810	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Colle de carrelage	RDC	Sanitaires 1	P19	IT141606 -1811	Amiante non détecté	
Colle de plinthes	RDC	Sanitaires 1	P20	IT141606 -1812	Amiante non détecté	
Colle de faïence	RDC	Sanitaires 1	P21	IT141606 -1813	Amiante non détecté	
Plaques FC (séparation WC)	RDC	Sanitaires 1	P22	IT141606 -1814	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Mastic de porte	RDC	Hangar 4	P23	IT141606 -1815	Amiante non détecté	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Mastic de porte	RDC	Hangar 4	P24	IT141606 -1816	Amiante non détecté	
Mastic de porte	RDC	Hangar 4	P25	IT141606 -1817	Amiante non détecté	
Revêtement de sol	1er étage	Entrée	P26	IT141606 -1818	Amiante non détecté	
Faux plafond	1er étage	Entrée	P27	IT141606 -1819	Amiante non détecté	
Ragréage	1er étage	Bureau 2	P28	IT141606 -1820	Amiante non détecté	
Carrelage	1er étage	Dégagement	P29	IT141606 -1821	Amiante non détecté	
Mastic de fenêtre	1er étage	Dégagement	P30	IT141606 -1822	Amiante non détecté	
Toiture FC	Toitures	Hangar 1	P31	IT141606 -1823	Présence d'amiante CHRYSHOTILE	
Toiture FC	Toitures	Chaufferie 1 Hangar 2-3-4	P32	IT141606 -1824	Présence d'amiante CHRYSHOTILE	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Toiture FC	Toitures	Garage à côté chaufferie	P33	IT141606 -1825	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Toiture FC	Toitures	Au-dessus dégt au 1er	P34	IT141606 -1826	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Etanchéité aluminisée	Toitures	Au-dessus dégt 1er vers gd bureau	P35	IT141606 -1827	Amiante non détecté	
Etanchéité sur canalisation extérieure	RDC	Hangar 1	P36	IT141606 -1828	Amiante non détecté	
Mâchoires freins pont roulant	RDC	Hangar 2	P37	IT141606 -1829	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Mâchoires freins pont roulant	RDC	Hangar 2	P38	IT141606 -1830	Amiante non détecté	
Isolant Blanc (intérieur chaudière)	RDC	Chaufferie	P39	IT141605 -54792	Amiante non détecté	
Ciment réfractaire (int. Chaudière)	RDC	Chaufferie	P40	IT141605 -54793	Amiante non détecté	
Panneau isolant (Porte)	RDC	Chaufferie	P41	IT141605 -54794	Amiante non détecté	
Joint de bride (petite)	RDC	Chaufferie	P42	IT141605 -54795	Présence d'amiante CHRYSOTILE	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Isolant fibreux rose (ballon)	RDC	Chaufferie	P43	IT141605-54796	Amiante non détecté	
Ciment briques (structure chaudière)	RDC	Chaufferie	P44	IT141605-54797	Amiante non détecté	
Joint œilleton	RDC	Chaufferie	P45	IT141605-54798	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Joint de trappe ronde	RDC	Chaufferie	P46	IT141605-54799	Amiante non détecté	
Tresse de gaine carrée	RDC	Chaufferie	P47	IT141605-54800	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Joint de bride (jonction ballon/gaine)	RDC	Chaufferie	P48	IT141605-54801	Présence d'amiante CHRYSTILE AMOSITE	
Joint de bride (arrière ballon)	RDC	Chaufferie	P49	IT141605-54802	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Isolant chaudière	RDC	Chaufferie	P50	IT141605-54803	Amiante non détecté	
Joint de trappe	RDC	Chaufferie	P51	IT141605-54804	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Joint de bride (vers conduit de fumée)	RDC	Chaufferie	P52	IT141605-54805	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Joint de brûleur (petit)	RDC	Chaufferie	P53	IT141605-54806	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Joint de brûleur (grand)	RDC	Chaufferie	P54	IT141605-54807	Présence d'amiante CHRYSTILE	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Joint de trappe de visite	RDC	Chaufferie	P55	IT141605-54808	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Isolant gaine	RDC	Chaufferie	P56	IT141605-54809	Amiante non détecté	
Joint de bride (moyenne)	RDC	Chaufferie	P57	IT141605-54810	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de bride (grosse)	RDC	Chaufferie	P58	IT141605-54811	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
stock bride noire	RDC	Chaufferie	P59	IT141605-54812	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
stock bride rouge	RDC	Chaufferie	P60	IT141605-54813	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Tresse au sol (bobine)	RDC	Chaufferie	P61	IT141605-54814	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Stock de joint souple	RDC	Chaufferie	P62	IT141605-54815	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Isolant bande blanche (au sol)	RDC	Chaufferie	P63	IT141605-54816	Amiante non détecté	
Joint de brûleur	RDC	Chaufferie	P64	IT141605-54817	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de trappe de visite	RDC	Chaufferie	P65	IT141605-54818	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de bride	RDC	Chaufferie	P66	IT141605-54819	Présence d'amiante CHRYSOTILE	

Un contrôle local ne peut cependant être considéré comme totalement représentatif d'une superficie d'apparence uniforme, du fait de la présence, toujours possible, de zones singulières (utilisation de produits non homogènes lors de travaux initiaux, disparité locale due à une reprise lors de travaux d'entretien).

Obligations de communication

(Article R 1334-27 du Code de la Santé Publique)

Le présent repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

2. RESULTAT DE LA VISITE

Locaux et parties de l'immeuble bâti non visités

<i>Local ou partie de l'immeuble bâti</i>	<i>Motif</i>
Local transfo	Repérage uniquement sur les extérieurs – le reste du bâtiment est exclu (cf. visite préalable)
Silo	Silo plein de sciure de bois

RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE CONCERNANT LES LOCAUX OU PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITES

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies. En cas de mention de locaux ou de parties d'immeuble non visités et ce quel qu'en soit le motif, nous attirons l'attention du propriétaire ou du donneur d'ordre sur le fait que pour s'exonérer de la garantie de vices cachés et pour éviter leurs éventuelle mise en évidence ultérieure, il est recommandé de rendre accessible à l'opérateur tous les locaux n'ayant pu être examinés au jour de la visite. A la demande expresse du propriétaire ou du donneur d'ordre, l'opérateur se tient à sa disposition pour une mission complémentaire visant à lever ces réserves.

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés

<i>Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés</i>	<i>Motif</i>
Réseaux enterrés	Non concernés par le présent repérage

Le tableau de repérage ci-après est établi conformément aux textes en vigueur. Il récapitule les différents matériaux et produits rencontrés lors de la visite.

LEGENDE

Les abréviations suivantes sont utilisées :

AT Marquage caractéristique d'un matériau ou produit amianté (**Amiante Technique**)
DC Document consulté (mentionnant la présence d'un matériau ou produit amianté)
MSA ou NT Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante ou Non amiante Technique
ITA Impossibilité Technique d'Accès ou inaccessible sans travaux destructifs ou inaccessible directement (pas de moyen d'accès)

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY Bâtiment 1 – Bâtiment industriel		Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	1 – Toiture et étanchéité	2 – Façade	3 – Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 – Revêtements de sol et revêtements de murs	6 – Conduits, canalisations et équipements	7 – Ascenseurs et montes charges	8 – Equipements divers	9 – Installations industrielles	10 – Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation												
RDC	Hangar 1		Toiture FC P31			Faux Plafond P1		Etanchéité Sur canalisations extérieure P36		Mastic Fenêtres P2	Joint bride aérothermes (petite) P3 Joint bride aérothermes (grande) P4		
RDC	Hangar 2		Toiture FC idem P32							Mâchoires freins ponts roulants P37 et P38	Joint bride aérothermes P5 Joint trappe P6 Joint bride Ø20 P7 Joint bride Ø50 P8 Joint bride P9		
RDC	Remise 1									Mastic fenêtre métal P10	Joint bride aérothermes idem P9		
RDC	Hangar 3		Toiture FC idem P32			Faux Plafond P11				Mastic Fenêtres P12	Joint bride aérothermes P13 Tresse idem P18		
RDC	Remise 2					Faux Plafond P14							

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY Bâtiment 1 – Bâtiment industriel		Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	1 – Toiture et étanchéité	2 – Façade	3 – Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 – Revêtements de sol et revêtements de murs	6 – Conduits, canalisations et équipements	7 – Ascenseurs et montes charges	8 – Equipements divers	9 – Installations industrielles	10 – Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation												
RDC	Hangar 4		Toiture FC idem P32					Calorifuge P15 Joint bride canalisation P16 Joint bride canalisation P17 Tresse conduit cheminée P18		Mastic Fenêtres idem P12 Mastics portes P23 / P24 / P25	Joint bride aérothermes / canalisations idem P13		
RDC	Sanitaires 1				Plaques FC séparation WC P22		Colle faïence P21 Colle carrelage P19 Colle plinthes P20			Mastic fenêtre idem P12			
RDC	Sanitaires 2						Colle faïence idem P21 Colle carrelage idem P19 Colle plinthes idem P20			Mastic fenêtre idem P12			
1 ^{er} étage	Entrée					Faux plafond P27	Revêtement de sol P26			Mastic fenêtre idem P10			
1 ^{er} étage	Bureau 1					Faux plafond idem P27	Revêtement de sol idem P26						

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY Bâtiment 1 – Bâtiment industriel		Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	1 – Toiture et étanchéité	2 – Façade	3 – Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 – Revêtements de sol et revêtements de murs	6 – Conduits, canalisations et équipements	7 – Ascenseurs et montes charges	8 – Equipements divers	9 – Installations industrielles	10 – Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation												
1 ^{er} étage	Bureau 2					Faux plafond idem P27	Revêtement de sol idem P26 Ragréage P28						
1 ^{er} étage	Bureau 3					Faux plafond idem P27	Revêtement de sol idem P26						
1 ^{er} étage	Dégagement		Toiture FC P34 Etanchéité aluminisée P35				Colle carrelage P29			Mastic fenêtre P30			
1 ^{er} étage	WC 1						Colle carrelage idem P29						
1 ^{er} étage	WC 2						Colle carrelage idem P29						
1 ^{er} étage	Vestiaire						Colle carrelage idem P29			Mastic fenêtre idem P30			
Toitures	Garage à côté chaufferie		Toiture FC P33										
	Local transfo												ITA
	Silo												ITA

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY Bâtiment 1 – Bâtiment industriel		Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	1 – Toiture et étanchéité	2 – Façade	3 – Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 – Revêtements de sol et revêtements de murs	6 – Conduits, canalisations et équipements	7 – Ascenseurs et montes charges	8 – Equipements divers	9 – Installations industrielles	10 – Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation												
RDC	Chaufferie		Toiture FC P32								Isolant blanc (intérieur chaudière) P39 Ciment réfractaire (intérieur chaudière) P40 Panneau isolant porte P41 Joint de bride (petit) P42 Isolant fibreux rose ballon P43 Ciment briques (structure chaudière) P44 Joint œillette P45 Joint de trappe ronde P46 Tresse de gaine carrée P47 Joint de bride (jonction ballon – gaine) P48 Joint de bride (arrière ballon) P49 Isolant chaudière P50 Joint de trappe P51 Joint de bride (vers conduit de fumée) P52 Joint de brûleur (petit) P53 Joint de brûleur (grand) P54 Joint de trappe de visite P55 Isolant gaine P56 Joint de bride (moyenne) P57 Joint de bride (grosse) P58 Stock bride noire P59 Stock bride rouge P60 Tresse au sol (bobine) P61 Stock joint souple P62 Isolant bobine blanche (au sol) P63 Joint de brûleur P64 Joint trappe de visite P65 Joint de bride P66		

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 1

BULLETINS D'ANALYSE

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1793 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélevement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1793
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P1 - Faux-plafond - RDC - Hangar 1
Description ITGA	Matériau fibreux jaune / Couche d'aluminium avec couche en papier

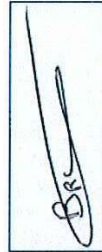
Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux jaune + couche d'aluminium avec couche en papier	MOLP le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Antia BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1794 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélevement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1794
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191LEPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P2 - Mastic de fenêtre - RDC - Hangar 1
Description ITGA	Matériau compact beige avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

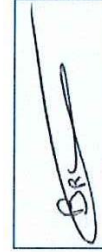
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige avec poussières + peinture non séparable	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antia BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1795 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1795
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P3 - Joint de bride (aérothermes 5 cm) - RDC - Hangar 1
Description ITGA	Matériau fibreux beige / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige + peinture	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1796 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1796
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P4 - Joint de bride (aérothermes 10 cm) - RDC - Hangar 1
Description ITGA	Matériau fibreux beige / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige + peinture	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1797 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1797
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P5 - Joint de bride (aérothermes 10 cm) - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau fibreux gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux gris + peinture	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1798 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1798
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P6 - Joint de trappe 20x20 cm - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau fibreux noir avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)
Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux noir avec poussières	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1799 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1799
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191.EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P7 - Joint de bride 20 cm - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

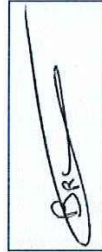
Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige avec poussières	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1800 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1800
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191.EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P8 - Joint de bride 50 cm - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau souple noir avec fibres

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

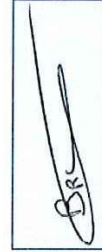
Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau souple noir avec fibres	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1801 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54763
Echantillon ITGA : IT141606-1801
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P9 - Joint de bride 20x20 cm - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau fibreux beige / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

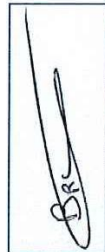
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige + peinture	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1802 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1802
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P10 - Mastic de fenêtre métal - RDC - Remise 1
Description ITGA	Matériau compact beige

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

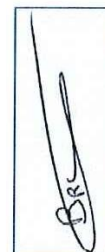
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1803 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1803
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191LEPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P11 - Faux-plafond - RDC - Hangar 3
Description ITGA	Matériau fibreux jaune / Couche d'aluminium avec couche en papier


Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménagique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux jaune + couche fibreuse blanche + couche d'aluminium avec couche en papier	MOLP le 02/06/2016	Ambiant non détecté Analyse confirmée au META	---	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.
DTA 164 rev.11

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1804 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1804
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191LEPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P12 - Mastic de fenêtre - RDC - Hangar 3
Description ITGA	Matériau compact beige / Peinture


Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige + peinture non séparable	META le 02/06/2016	Ambiant non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.
DTA 164 rev.11

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1805 EN DATE DU 08/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1805
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P13 - Joint de bride (géothermes 10 cm) - RDC - Hangar 3
Description ITGA	Matériau fibreux beige / Matériau noir en vrac

Préparation :

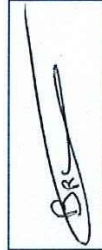
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige + matériau noir en vrac	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1806 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1806
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P14 - Faux-plafond - RDC - Remise 2
Description ITGA	Matériau mousse marron en vrac

Préparation :

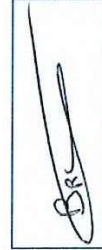
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau mousse marron en vrac	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-2770 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-2770
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Cliant :

Commande	ENV2016-04-01EPF
Dossier cliant	-
Echantillon	P15 - Calorifuge - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Couche bitumineuse noire avec fibres

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Couche bitumineuse noire avec fibres	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Aniba BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1808 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1808
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P16 - Joint de bride 20 cm - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Matériau fibreux beige / Peinture

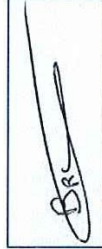
Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige + peinture	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Antia BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1809 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1809
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P17 - Joint de bride 20 cm - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Matériau fibreux beige en vrac avec poussières

Préparation :

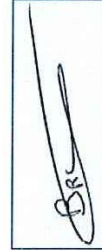
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige en vrac avec poussières	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Antia BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1810 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1810
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P18 - Tresse conduit cheminée 50 - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec poussières	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1811 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1811
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P19 - Colle de carrelage - RDC - Sanitaires 1
Description ITGA	Colle grise

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1812 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1812
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P20 - Colle de plinthes - RDC - Sanitaires 1
Description ITGA	Colle grise / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise + peinture	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite au client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1813 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1813
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P21 - Colle de faïence - RDC - Sanitaires 1
Description ITGA	Colle grise

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite au client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1814 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1814
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAUXURES LES NANCY
Echantillon	P22 - Plaques FC (séparation WC) - RDC - Sanitaires 1
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles + peintures multiples	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anitia BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1815 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1815
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAUXURES LES NANCY
Echantillon	P23 - Mastic de porte - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Matériau compact beige

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (MET) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige	META le 03/06/2016	Ambiant non détecté	---	1

Validé par : Anitia BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1816 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1816
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P24 - Mastic de porte - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Matériau mou beige / Matériau noir

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau mou beige + matériau noir non séparable	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1817 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1817
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P25 - Mastic de porte - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Matériau compact beige / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige + peinture non séparable	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1818 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1818
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P26 - Revêtement de sol - 1er étage - Entrée
Description ITGA	Revêtement souple orange / Colle polymère jaune / Ragrage gris / Sous couche de ragrage grise

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

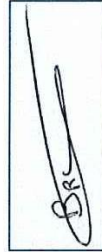
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Revêtement souple orange + colle polymère jaune non séparable + ragrage gris + sous couche de ragrage grise.	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1819 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1819
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P27 - Faux-plafond - 1er étage - Entrée
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières / Peinture blanche

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)


Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige avec poussières + peinture blanche	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1820 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1820
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P28 - Ragraçage - 1er étage - Bureau 2
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragraçage gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)


Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle polymère jaune + ragraçage gris	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1821 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1821
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P29 - Carrelage - 1er étage - Dégrèvement
Description ITGA	Colle grise / Couche plâtrée blanche

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)


Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise + couche plâtrée blanche	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1822 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1822
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P30 - Mastic de fenêtre - 1er étage - Dégrèvement
Description ITGA	Matériau compact beige avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 49-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige avec poussières + peinture non séparable	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1823 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1823
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P31 - Toiture FC - Toitures - Hangar 1
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique


Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1824 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1824
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAUXURES LES NANCY
Echantillon	P33 - Toiture FC - Toitures - Chauffage 1
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1825 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1825
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAUXURES LES NANCY
Echantillon	P33 - Toiture FC - Toitures - Garage à côté chaufferie
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1826 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : BSSI CONSEILS

Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1826
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EFP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAUXURES LES NANCY
Echantillon	P34 - Toiture FC - Toitures - Au-dessus dégt au 1er
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1827 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1827
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EFP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAUXURES LES NANCY
Echantillon	P35 - Etanchéité aluminisée - Toitures - Au-dessus dégt 1er vers gd bureau
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec fibres

Préparation :

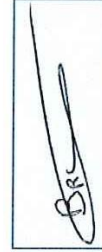
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau bitumineux noir avec aluminium avec fibres	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1829 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1829
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P37 - Mâchoires freins ponts roulants - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau compact noir avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact noir avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf réimpression particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1828 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1828
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P36 - Etanchéité sur canalisation extérieur - RDC - Hangar 1
Description ITGA	Matériau bitumineux avec fibres / Peinture en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau bitumineux avec fibres + peinture en faible quantité	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf réimpression particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1830 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1830
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P38 - Mâchoires freins points roulants - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau compact marron / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

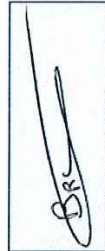
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 46-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact marron + peinture	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54792 EN DATE DU 02/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54792
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P39 - Isolant blanc (intérieur chaudière) - RDC - Chauffière
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières / Matériau noir en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec poussières + matériau noir en vrac	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54793 EN DATE DU 02/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54793
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P40 - Ciment réfractaire (int. chaudière) - RDC - Chauffière
Description ITGA	Matériau compact beige hétérogène avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige hétérogène avec poussières	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54794 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54794
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019PEFF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P41 - Panneau isolant (porte) - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux marron / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux marron + peintures multiples	META le 01/06/2016	Amiante non détecté	----	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54795 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54795
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019PEFF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P42 - Joint de bride (petite) - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige avec poussières + peinture	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54797 EN DATE DU 02/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54797
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P44 - Ciment briques (structure chaudière) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau gris en vrac hétérogène / Matériau rouge en faible quantité en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau gris en vrac hétérogène non séparable + matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54796 EN DATE DU 02/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54796
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P43 - Isolant fibreux rose (ballon) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux rose

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux rose	MOLP le 01/06/2016	Amiante non détecté <i>Analyse confirmée au META</i>	---	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54798 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54798
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	EN/2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P45 - Joint oeilleton - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige avec poussières + peinture	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 144 rev 11

Page 1 / 1

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54799 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54799
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	EN/2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P46 - Joint de trappe ronde - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau compact gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 144 rev 11

Page 1 / 1

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54800 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54800
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P47 - Tresse de gaine carrée - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux marron / Matériau gris en vrac / Peinture

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux marron + matériau gris en vrac non séparable + peinture non séparable	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54801 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54801
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P48 - Joint de bride (jonction ballon/gaine) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux marron / Matériau compact noir en vrac / Peinture

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux marron + matériau compact noir en vrac non séparable + peinture non séparable	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile Amosite	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54802 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54802
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P49 - Joint de bride (arrière ballon) - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec poussières	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54803 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54803
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P50 - Isolant chaudière - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux belge

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) ; broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux belge	MOLP le 01/06/2016	Amiante non détecté Avec le cotex/muscadur/META	---	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54804 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54804
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019PEFF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P51 - Joint de trappe - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières / Matériau fibreux marron en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec poussières + matériau fibreux marron en faible quantité non séparable	MOLP le 03/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54805 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54805
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019PEFF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P52 - Joint de bride (vers conduit de fumée) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux beige en faible quantité en vrac / Matériau marron en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige en faible quantité en vrac non séparable + matériau marron en vrac non séparable + peinture non séparable	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54806 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54806
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P53 - Joint de brûleur (petit) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec poussières	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite à l'client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54807 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54807
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P54 - Joint de brûleur (grand) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendices 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec poussières	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite à l'client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54808 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54808
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P55 - Joint de trappe de visite - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières

Préparation :

Effectués de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec poussières	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54809 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54809
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P56 - Isolant gainé - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation :

Effectués de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige avec poussières	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54810 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54810
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P57 - Joint de bride (moyenne) - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres visibles / Papier peint

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres visibles + papier peint non séparable	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54811 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54811
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P58 - Joint de bride (grosse) - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres visibles / Papier peint

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres visibles + papier peint	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54812 EN DATE DU 02/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54812
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P59 - Stock bride noire - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau compact rouge avec fibres visibles / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact rouge avec fibres visibles + peinture non séparable	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul l'original est valide. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.
DTA 164 rev.11

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54813 EN DATE DU 02/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54813
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P60 - Stock bride rouge - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres visibles / Peinture

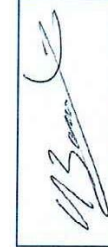
Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul l'original est valide. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.
DTA 164 rev.11

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54814 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54814
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P61 - Tresse au sol (bobine) - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec fibres visibles avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSC 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec fibres visibles avec poussières	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiantes	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 144 rev 11

Page 1 / 1

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54815 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54815
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P62 - Stock de joint souple - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc + peinture	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiantes	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 144 rev 11

Page 1 / 1

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54816 EN DATE DU 02/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54816
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P63 - Isolant bande blanche (au sol) - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec poussières	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois, et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54817 EN DATE DU 02/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54817
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P64 - Joint de brûleur - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc en vrac + peinture	META le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54818 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54818
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAUXURES LES NANCY
Echantillon	P65 - Joint de trappe de visite - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec fibres visibles avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux blanc avec fibres visibles avec poussières	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54819 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-56973
Echantillon ITGA : IT141605-54819
Reçu au laboratoire le : 27/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAUXURES LES NANCY
Echantillon	P66 - Joint de bride - RDC - Chauffage
Description ITGA	Matériau compact beige avec fibres visibles / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige avec fibres visibles + peinture non séparable	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



ANNEXE 2

Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : hangars 1-2-3
N° Analyses	IT141606-1795/1796/1797/1805
N° Echantillons	P3-P4-P5-P13

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint de bride Aérothermes
Couleur superficielle	Beige, gris et noir
Couleur dans la masse	Beige, gris et noir
Epaisseur	2 mm
Type de liant	/
Dimension	Ø 5cm et Ø 10cm
Quantité	156 unités
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYBOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité
TOTAL	<i>156 unités</i>

Photos



P3 et P4



P3



P4



P5



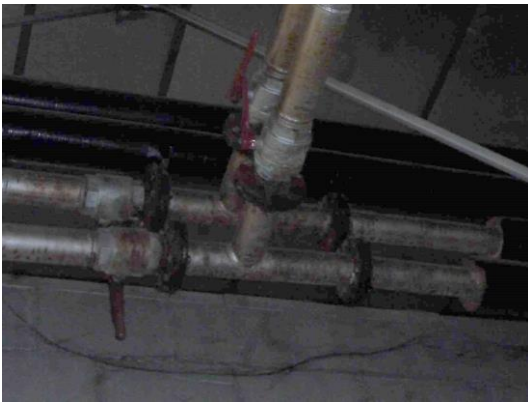
P13

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : hangar 4 Chaufferie
N° Analyses	IT141606-1808/1809/54795/54801/54802/54805/ 54810/54811/54812/54813/54815/54819
N° Echantillons	P16-P17-P42-P48-P49-P52-P57-P58-P59-P60- P62-P66

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint de bride Canalisation
Couleur superficielle	Beige
Couleur dans la masse	Beige
Epaisseur	2 mm
Type de liant	/
Dimension	Ø 5cm, Ø 10cm et Ø 20cm
Quantité	165
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYBOTILE / AMOSITE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité
<i>TOTAL</i>	<i>165 unités</i>

Photos



P16



P17



P42



P48 – jonction ballon - gaine



P49 – arrière ballon



P52 – vers conduit de fumée



P57 – moyenne



P58 – Grosse

Photos



P59 – stock



P60 – stock



P62 - stock





P66

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : hangar 4, chaufferie
N° Analyses	IT141606-1810/54814
N° Echantillons	P18-P61

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Tresse conduit de cheminée
Couleur superficielle	Blanc
Couleur dans la masse	Blanc
Epaisseur	2 mm
Type de liant	/
Dimension	Ø 1 cm
Quantité	10 unités + 1 bobine au sol
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYBOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité
TOTAL	<i>10 unités + 1 bobine au sol</i>

Photos	
 <p>P18</p>	 <p>P61 – tresse au sol</p>

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : sanitaires 1
N° Analyses	IT141606-1814
N° Echantillons	P22

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Plaques FC (séparation WC)
Couleur superficielle	Rouge
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	1 m X 2,20 m
Quantité	5,2 m ²
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité
TOTAL	5,20 m²



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Hangar 1-2-3-4, chaufferie, garage à côté chaufferie, au-dessus dégagement au 1 ^{er} étage
N° Analyses	IT141606-1823/1824/1825/1826
N° Echantillons	P31-P32-P33-P34

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Toiture FC
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	2 m X 1 m
Quantité	9691 m ²
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité
TOTAL	9691 m²

Photos



P31 – HANGAR 1



P31 – HANGAR 1



P32 – Chaufferie, hangar 2-3-4



P33 – Garage à côté chaufferie

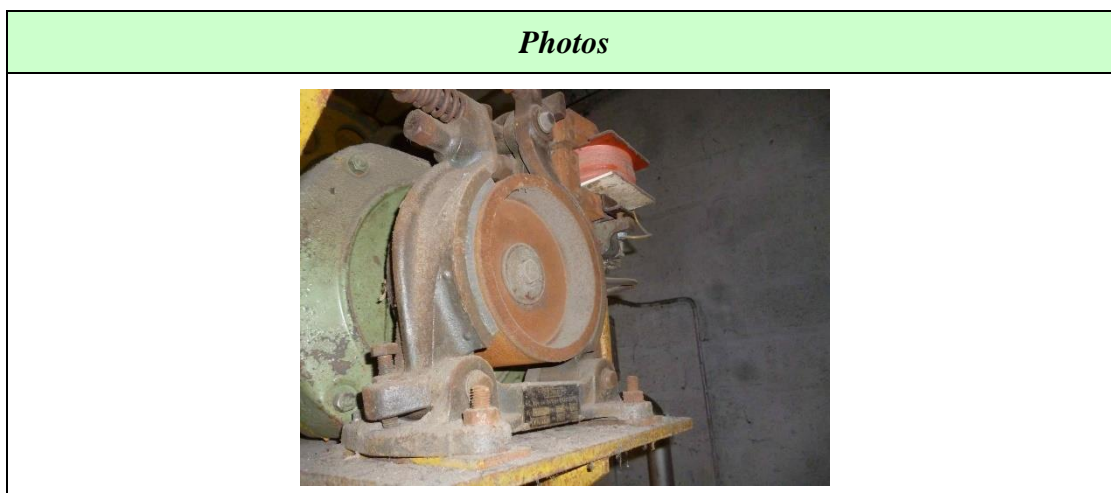


P34 – Au-dessus du dégt du 1^{er} étage

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Hangar 2
N° Analyses	IT141606-1829
N° Echantillons	P37

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Mâchoires de freins pont roulant
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	3 cm
Type de liant	/
Dimension	/
Quantité	2
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYBOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité
TOTAL	2 unités



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Chaufferie
N° Analyses	IT141606-54798
N° Echantillons	P45

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint œilleton
Couleur superficielle	Beige
Couleur dans la masse	Beige
Epaisseur	2 mm
Type de liant	-
Dimension	Ø 20 cm
Quantité	1
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSHOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité
TOTAL	<i>1 unité</i>



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Chaufferie
N° Analyses	IT141606-54800
N° Echantillons	P47

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Tresse gaine carrée
Couleur superficielle	Blanc
Couleur dans la masse	Blanc
Epaisseur	1 cm
Type de liant	-
Dimension	-
Quantité	1 unité (2 ml)
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYBOTILE




Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m ² ou ml)
TOTAL	<i>1 unité (2 ml)</i>



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	CHAUFFERIE
N° Analyses	IT141606-54804/54808/54818
N° Echantillons	P51-P55-P65

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint trappe
Couleur superficielle	Blanc
Couleur dans la masse	Blanc
Epaisseur	3 mm
Type de liant	-
Dimension	1 ml
Quantité	3
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSHOTILE




Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité
<i>TOTAL</i>	<i>3 ml</i>

Photos	
 <p>P51</p>	 <p>P55</p>
 <p>P65</p>	

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Chaufferie
N° Analyses	IT141606-54806/54807/54817
N° Echantillons	P53-P54-P64

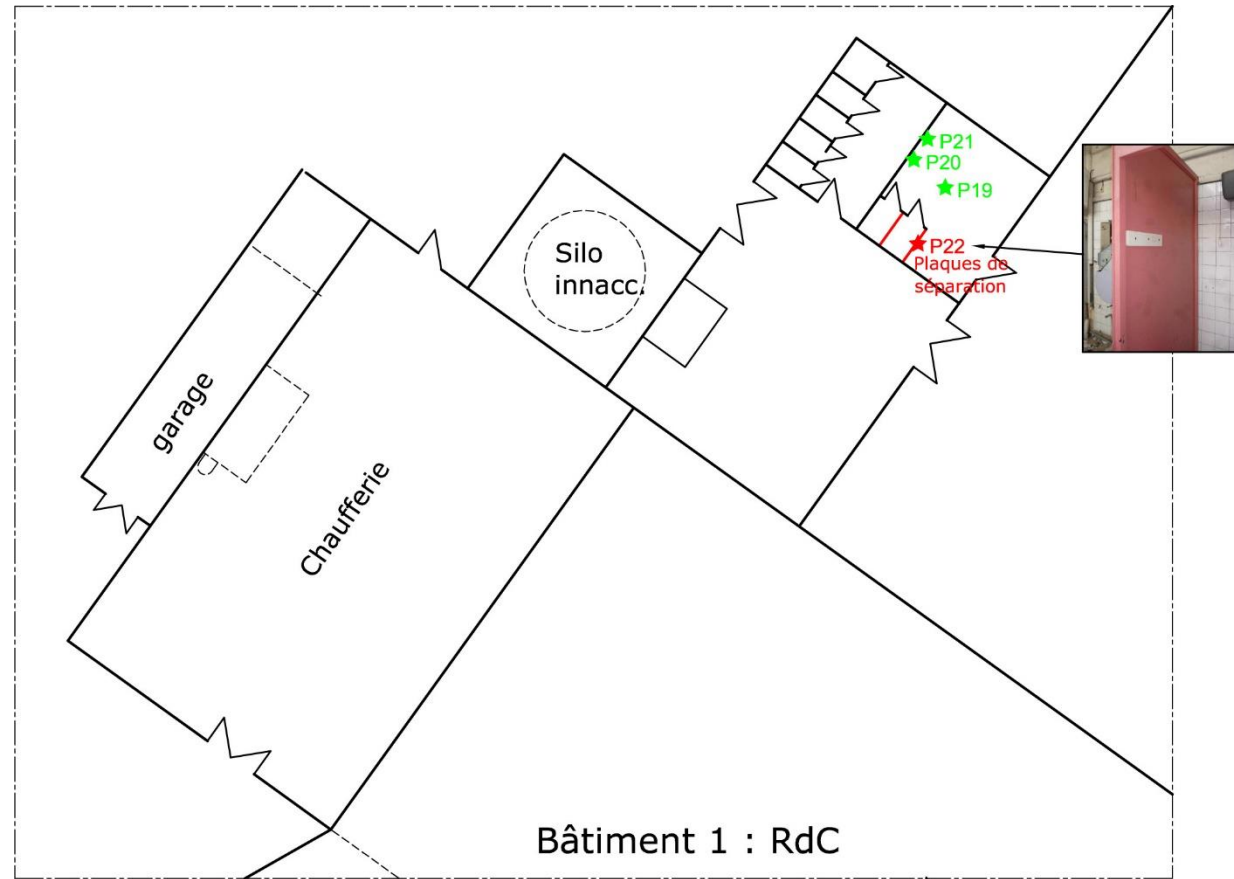
Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint de brûleur
Couleur superficielle	Blanc
Couleur dans la masse	Blanc
Epaisseur	3 mm
Type de liant	-
Dimension	Ø 30 cm
Quantité	3
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYBOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité
TOTAL	<i>3 unités</i>

Photos	
 <p>P53</p>	 <p>P54</p>
 <p>P64</p>	

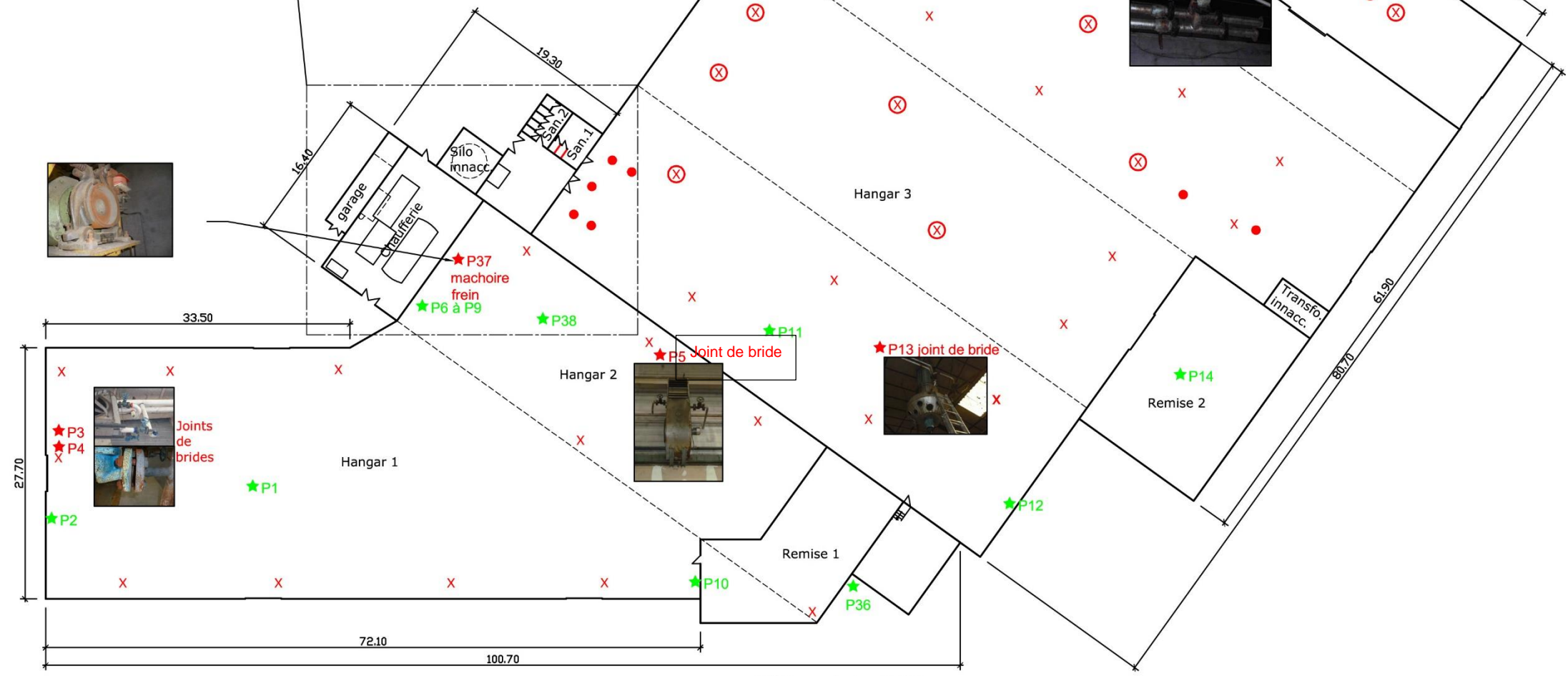
ANNEXE 3

SCHEMA - PLAN

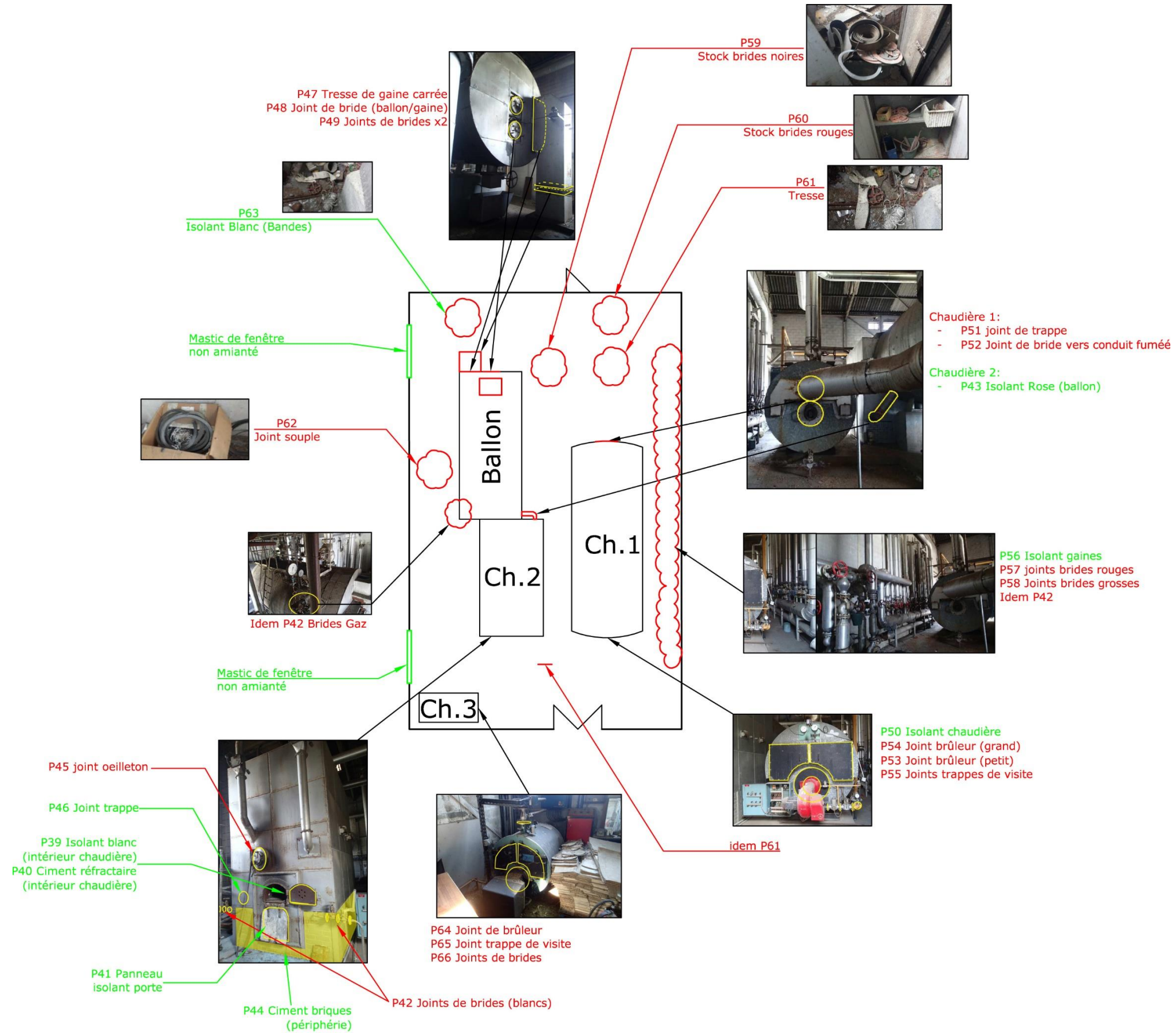


Bâtiment 1 : RdC

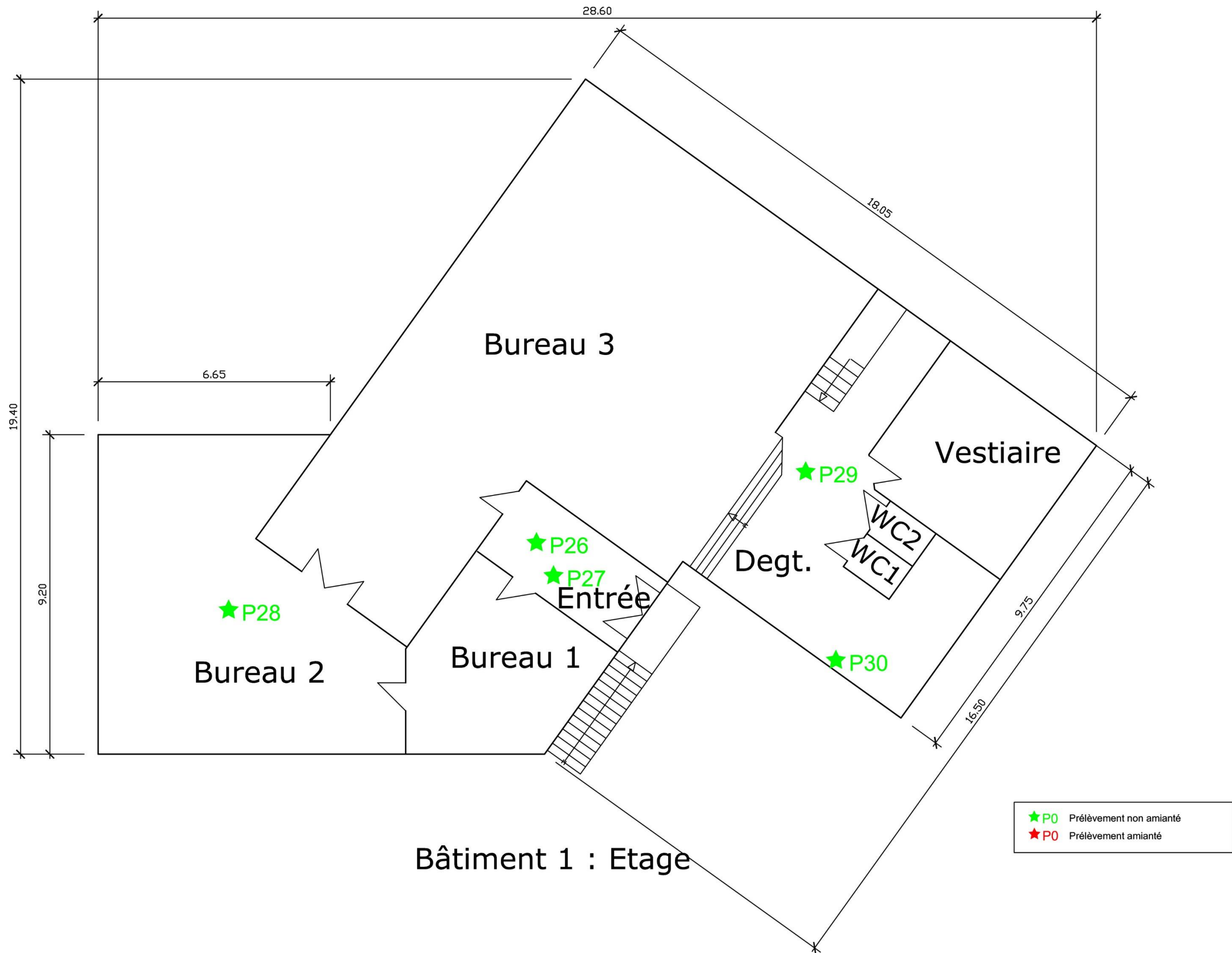
- ★ P0 Prélèvement non amianté
- ★ P0 Prélèvement amianté
- X Joints de Brides sur aérothermes
- Joints de brides sur canalisations
- ⊗ Tresses sur conduits de cheminées
- ▨ Plaque ondulée FC amiantée
- Plaque FC amiantée

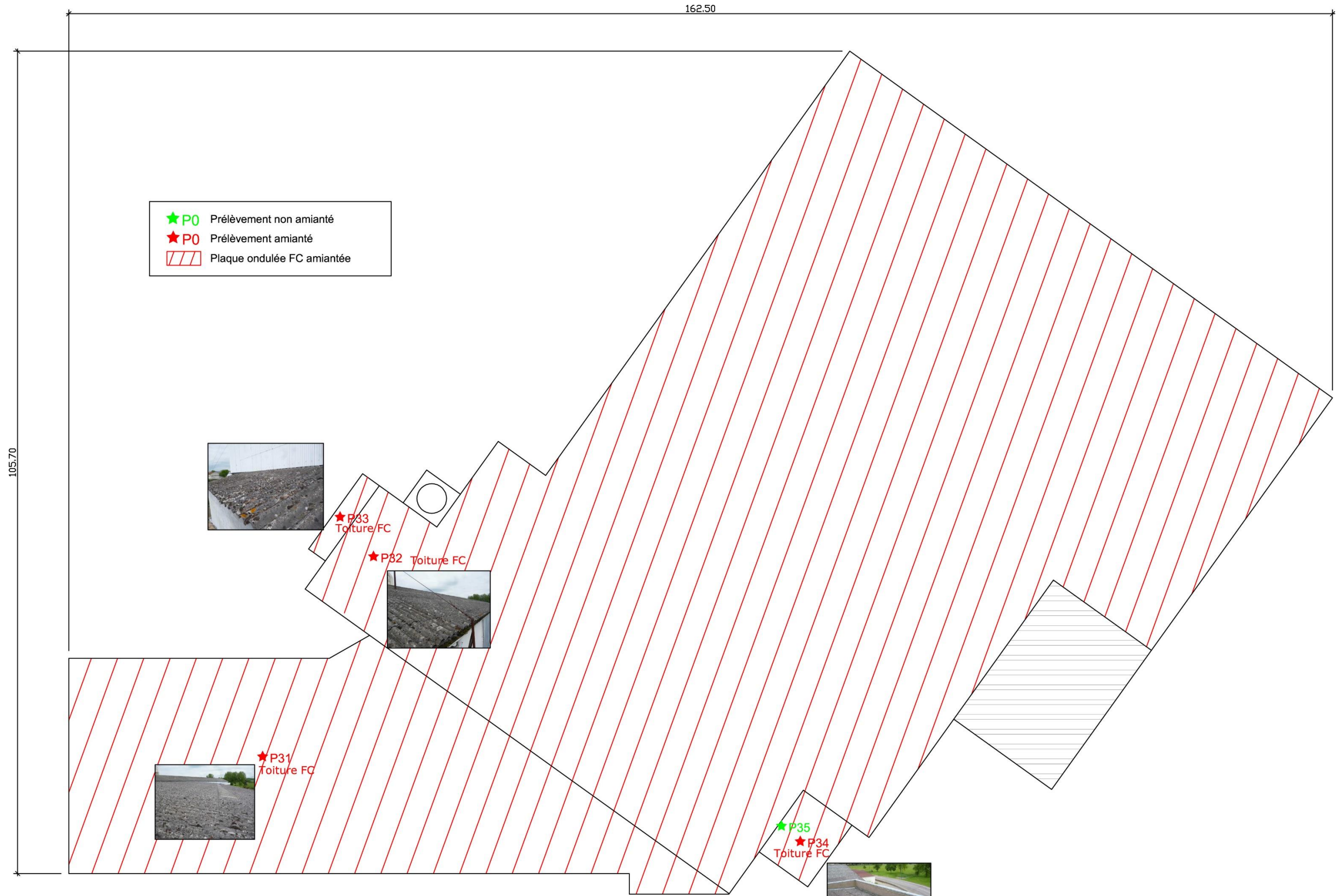


Bâtiment 1 : RdC



Chaufferie





Bâtiment 1 : Toitures

ANNEXE 4

ATTESTATIONS

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/DPE/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - DPE INDIVIDUEL

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/GAZ/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - GAZ

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/AM/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - AMIANTE

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/ELE/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - ELECTRICITE

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/PB/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - PLOMB CREP

CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation COFRAC n°4-0057 (portée disponible sur www.cofrac.fr) selon la norme ISO/CEI 17024 et selon l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

FLORENCE MÉAUX
Directrice générale

AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
certification-personnes@afnor.org
+33 (0)1 41 62 80 00



Mutuelle
des Architectes
Français
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr
www.maf.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE

2016

IC 16 - 5000

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : 371058JZ13
Une police N° : 77575/S

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

N° d'édition d'attestation : 20161000176

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

SARL BSSI CONSEILS
Bureau Etudes Techniques

8 RUE ALBERT EINSTEIN
PARC SAINT JACQUES II
54320 MAXEVILLE
France



Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

- B.6.2 Missions de coordination des systèmes de sécurité incendie
- A.1 Maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle (études générales et/ou direction des travaux de bâtiment)
- D Missions d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle
- G.C.5 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux de génie civil
- B.9 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil sur des V.R.D.
- G.C.3 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux d'infrastructure
- B.2.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur la structure, le clos et le couvert des ouvrages
- A.4 Missions de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'enlèvement ou de confinement de tous matériaux contenant de l'amiante
- B.5.1b Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.4 Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux
- B.6.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les réseaux de détection et lutte contre l'incendie et l'intrusion, y compris coordination des systèmes de sécurité incendie (cssi), gestion technique centralisée (gtc) des bâtiments
- EXP A Missions d'expertises amiables comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, sans délégation de gestion et à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
- EXP J Missions d'expertises judiciaires comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
- B.5.5 Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique
- B.5.7 Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régies par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009
- B.5.8 Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale
- B.5.9 Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique
- B.5.10 Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation)
- B.5.11 Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau
- B.5.13 Missions sans conception ni exécution de travaux confiée par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier et consistant en l'établissement d'un état des risques naturels et technologiques selon la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, codifiée à l'article L-125-5 du Code de l'environnement
- B.5.14 Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.17 Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation

Fin de liste

Fait à Paris, le 01 janvier 2016

LA MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS ASSURANCES

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

AVANT DEMOLITION

Par convention entre les parties

En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46-020.



A – Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DOCUMENTS REMIS
Adresse : Route de Bosserville Code postal : 54420 Ville : SAULXURES LES NANCY Date permis de construire : Antérieure au 1er juillet 1997 Type de bien : Usine MALORA Bâtiment 2	Nom : EPF LORRAINE Adresse : rue Robert Blum – BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	- Plans partiels - Etude de diagnostic de mars 2012

B – Désignation du commanditaire

IDENTITE DU COMMANDITAIRE	MISSION
Nom : EPF LORRAINE Adresse : rue Robert Blum – BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	Date de commande : 13/05/2016 Date de repérage : 17, 18 et 25 mai 2016 Date de signature du rapport : 09/06/2016 Accompagnateur :

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : BSSI Conseils Nom : Julien LAPORTE Adresse : 8 rue Albert Einstein Code postal : 54320 Ville : MAXEVILLE N° de siret : 430 183 095 00040	Organisme certificateur : AFNOR Adresse : AFNOR - 11 rue Francis de Pressensé 93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX Le : 03/03/2014 N° certification : ODI/AM/14013599 Cie d'assurance : MAF Assurances N° de police d'assurance : 77575/S Date de validité : 31/12/2016 Référence réglementaire spécifique utilisée : En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46-020

Conclusion : Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Objet de la mission : dresser un constat de présence ou d'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante et déterminer si le bien présente un danger potentiel ou immédiat pour les professionnels du bâtiment amenés à effectuer des travaux lié à une exposition à l'amiante
Il est rappelé au propriétaire la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Nombre total de pages du rapport : 39

Nom du signataire : Julien LAPORTE

B.S.S.I. CONSEILS
 8 rue Albert Einstein
 Parc Saint-Jacques II
 54320 Maxéville

SOMMAIRE

I	PREAMBULE.....	3
1.	MISSION	3
2.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	3
3.	TEXTES DE REFERENCES.....	3
4.	INTERVENTION	3
5.	LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC :.....	6
II	RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE	7
1.	CONCLUSION DU RAPPORT	7
2.	RESULTAT DE LA VISITE	9
	ANNEXE 1 - BULLETINS D'ANALYSE	16
	ANNEXE 2 - Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA	25
	ANNEXE 3 - SCHEMA - PLAN.....	34
	ANNEXE 4 - ATTESTATIONS.....	37

I PREAMBULE

1. MISSION

Le présent document a pour objet la réalisation d'un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante *avant démolition* conformément aux textes en vigueur rappelés ci-dessous.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de travaux :

- Démolition complète du bâtiment

Notre repérage ne comprend pas le repérage des réseaux enterrés.

3. TEXTES DE REFERENCES

- *Code de la Santé Publique*
- *Article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011*
- *Arrêté du 26 juin 2013*
- *Norme NF X 46-020*

Tous les textes et normes rendus applicables par les précédents.

4. INTERVENTION

La mission comprend d'une part, la recherche des flocages, calorifugeages et faux plafond susceptibles de contenir de l'amiante et d'autre part la recherche de composants de la construction comprenant la toiture et l'étanchéité, les façades, les parois verticales intérieures et enduits, les plafonds et faux plafond, les revêtements de sol et de murs, les conduits, canalisations et équipements, les ascenseurs et monte-charge, les équipements divers, les installations industrielles, les coffrages perdus dont la liste exhaustive et le tableau sont joints en annexe du décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition. Le constat est limité aux locaux rendus accessibles lors de la visite.

L'opérateur de repérage procède à une recherche exhaustive et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe du présent décret et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant le début l'intervention, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires à réaliser entre les différentes étapes de la démolition

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en application des dispositions de la norme NF X 46-020. L'opérateur délimite une zone d'intervention avant de procéder au prélèvement et applique un fixateur (surfactant) afin de limiter l'émission de fibres d'amiante. Des outils de prélèvement propres et adaptés sont utilisés de manière à générer un minimum de poussière et éliminer tout risque de contamination croisée lors de l'intervention.

L'échantillon doit être suffisant pour permettre une description macroscopique, une analyse et une contre-analyse. Une fois prélevé l'échantillon est immédiatement conditionné dans un double emballage individuel hermétique et l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage dès le prélèvement réalisé. Le point de prélèvement est stabilisé après l'opération à l'aide d'un fixateur. L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible une protection est mise en place afin d'assurer un nettoyage de la zone d'intervention. Une fiche d'accompagnement des prélèvements reprenant l'identification, est transmise au laboratoire.

Pour permettre une parfaite traçabilité ainsi que leur comptabilité, les prélèvements sont repérés sur un schéma de repérage. L'opérateur utilise des gants jetables ainsi qu'un équipement de protection individuelle à usage unique.

Programmes de repérage de l'amiante, liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

TOITURE ET ETANCHEITE		
Plaques ondulées	<i>Plaques en fibres-ciment</i>	
Ardoises	<i>Ardoises composites</i>	
	<i>Ardoises en fibres-ciment</i>	
Eléments ponctuels	<i>Conduits de cheminée</i>	
	<i>Conduits de ventilation</i>	
Revêtements bitumineux	<i>Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »)</i>	
	<i>Pare-vapeur</i>	
	<i>Revêtements et colles</i>	
Accessoires de toiture	<i>Rivets</i>	
	<i>Faîtages</i>	
	<i>Closoirs</i>	
FACADES		
Panneaux-sandwichs	<i>Plaques</i>	
	<i>Joint d'assemblage</i>	
	<i>Tresses</i>	
Bardages	<i>Plaques et «bacs» en fibres-ciment</i>	
	<i>Ardoises en fibres-ciment</i>	
	<i>Isolants sous bardage</i>	
Appuis de fenêtre	<i>Eléments en fibres-ciment</i>	
PAROIS VERTICALES INTERIEURES ET ENDUITS		
Murs et cloisons	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés</i>	
	<i>Revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment)</i>	
	<i>Joint de dilatation</i>	
Poteaux (périphériques et intérieurs)	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés</i>	
	<i>Joint de dilatation</i>	
	<i>Entourage de poteaux</i>	<i>Carton</i> <i>Fibres-ciment</i> <i>Matériau sandwich</i> <i>Carton+plâtre</i>
	<i>Peintures intumescents</i>	
Cloisons légères ou préfabriquées	<i>Panneaux de cloison</i>	
	<i>Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons</i>	<i>Tresses</i> <i>Carton</i> <i>Fibres-ciment</i>
Gaines et coffres verticaux	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés et lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu</i>	
	<i>Panneaux</i>	
Portes coupe-feu/portes pare-flammes	<i>Vantaux</i>	
	<i>Joint</i>	
PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS		
Plafonds	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés</i>	
	<i>Panneaux collés ou vissés</i>	
	<i>Coffrages perdus</i>	<i>Carton-amiante</i> <i>Fibres-ciment</i> <i>Composite</i>

Poutres et charpentes (périphériques et intérieurs)	Flocages	
	Enduits projetés	
	Peintures intumescentes	
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies	
	Jonctions avec la façade	
	Calfeutrements	
	Joints de dilatation	
Gaines et coffres horizontaux	Flocages	
	Enduits projetés	
	Panneaux	
	Jonction entre panneaux	
Faux plafonds	Panneaux et plaques	
REVETEMENTS DE SOL ET DE MURS		
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques	
	Colles bitumineuses	
	Lès Plastiques avec sous-couche	
	Chape maigre	
	Calfeutrement des passages de conduits	
	Revêtement bitumineux des fondations	
Revêtements de murs	Sous-couches des tissus muraux	
	Revêtements durs	Plaques menuiserie Fibres-ciment
	Colles des carrelages	
CONDUITS CANALISATIONS ET EQUIPEMENTS		
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeage	
	Enveloppe de calorifuge	
	Conduits en fibres-ciment	
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits en fibres-ciment	
	Joints entre éléments	
	Mastics	
	Tresses	
	Manchons	
Clapets/volets coupe-feu	Clapet	
	Volet	
	Rebouchage	
Vide-ordures	Conduits en fibres-ciment	
ASCENCEURS ET MONTE-CHARGE		
Portes palières	Portes et cloisons palières	
Trémie, Machinerie	Flocage	
	Bourre	
	Mur/plancher	
	Joint mousse	
EQUIPEMENTS DIVERS		
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes	Bourres	
	Tresses	
	Joints	
	Calorifugeages	
Convecteurs et radiateurs, aérothermes	Peinture anti condensation,	
	Plaques isolantes (internes et externes)	
	Tissu amiante	

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES		
Fours, étuves, tuyauteries	<i>Bourres</i>	
	<i>Tresses</i>	
	<i>Joints</i>	
	<i>Calorifugeages</i>	
	<i>Peintures anti condensation</i>	
	<i>Plaques isolantes</i>	
	<i>Tissu amiante</i>	
	<i>Freins et embrayages</i>	
COFFRAGES PERDUS		
Coffrages et fonds de coffrages perdus	<i>Eléments en fibres-ciment</i>	

5. LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC :

ITGA
Accréditation N° : 1-5967
Parc Edonia – Bâtiment R
rue de la Terre Adélie – CS n°66862
35768 ST GREGOIRE CEDEX

AVERTISSEMENT







Le présent document est établi conformément aux textes rappelés ci-dessus, suite à la visite du site concerné. Les matériaux et produits recensés ont été soit accessibles, soit ont fait l'objet d'investigations et sondages destructifs.

II RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE



1. CONCLUSION DU RAPPORT

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse.

Les résultats des analyses effectuées sur les échantillons prélevés, sont récapitulés dans le tableau suivant :

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Ragréage et colle	RDC	Entrée	P1	IT141606 -1831	Amiante non détecté	
Colle de carrelage	RDC	Sanitaires 9	P2	IT141606 -1832	Amiante non détecté	
Colle de plinthes	RDC	Sanitaires 9	P3	IT141606 -1833	Amiante non détecté	
Colle de faïence	RDC	Sanitaires 9, WC 1-2	P4	IT141606 -1834	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Colle de carrelage	RDC	WC 1-2	P5	IT141606 -1835	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Etanchéité	Extérieur	Avancée de toit	P6	IT141606 -1836	Amiante non détecté	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Remontée étanchéité aluminisée	Extérieur	Avancée de toit	P7	IT141606 -1837	Amiante non détecté	
Toiture FC	Extérieur	Toiture	P8	IT141606 -1838	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Etanchéité (bordure toiture)	Extérieur	Toiture	P9	IT141606 -1839	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Planche de rive FC	Extérieur	Toiture	P10	IT141606 -1840	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Bardage FC	Extérieur	Façade	P11	IT141606 -1841	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Descente EP FC	Extérieur	Façade	P12	IT141606 -1842	Présence d'amiante CHRYSTILE CROCIDOLITE	
Débris FC	Extérieur	Débris extérieurs	P13	IT141606 -1843	Présence d'amiante CHRYSTILE	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Mastic de fenêtres stockées	Extérieur	Débris extérieurs	P14	IT141606 -1844	Amiante non détecté	
Toiture FC	Extérieur	Bâtiment vestiaire	P15	IT141606 -1845	Présence d'amiante CHRYSTILE	

REMARQUE :

Présence de débris en fibre ciment autour des bâtiments (non quantifiable)

Un contrôle local ne peut cependant être considéré comme totalement représentatif d'une superficie d'apparence uniforme, du fait de la présence, toujours possible, de zones singulières (utilisation de produits non homogènes lors de travaux initiaux, disparité locale due à une reprise lors de travaux d'entretien).

Obligations de communication

(Article R 1334-27 du Code de la Santé Publique)

Le présent repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

2. RESULTAT DE LA VISITE

Locaux et parties de l'immeuble bâti non visités

<i>Local ou partie de l'immeuble bâti</i>	<i>Motif</i>
Bâtiment vestiaires	Repérage uniquement sur les extérieurs, le reste du bâtiment est exclu (cf. visite préalable)

RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE CONCERNANT LES LOCAUX OU PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITES

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies. En cas de mention de locaux ou de parties d'immeuble non visités et ce quel qu'en soit le motif, nous attirons l'attention du propriétaire ou du donneur d'ordre sur le fait que pour s'exonérer de la garantie de vices cachés et pour éviter leurs éventuelle mise en évidence ultérieure, il est recommandé de rendre accessible à l'opérateur tous les locaux n'ayant pu être examinés au jour de la visite. A la demande expresse du propriétaire ou du donneur d'ordre, l'opérateur se tient à sa disposition pour une mission complémentaire visant à lever ces réserves.

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés

<i>Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés</i>	<i>Motif</i>
Réseaux enterrés	Non concerné par le présent repérage

Le tableau de repérage ci-après est établi conformément aux textes en vigueur. Il récapitule les différents matériaux et produits rencontrés lors de la visite.

LEGENDE

Les abréviations suivantes sont utilisées :

AT	<i>Marquage caractéristique d'un matériau ou produit amianté (Amiante Technique)</i>
DC	<i>Document consulté (mentionnant la présence d'un matériau ou produit amianté)</i>
MSA ou NT	<i>Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante ou Non amiante Technique</i>
ITA	<i>Impossibilité Technique d'Accès ou inaccessible sans travaux destructifs ou inaccessible directement (pas de moyen d'accès)</i>

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY Bâtiment 2 – Bureaux		Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	1 – Toiture et étanchéité	2 – Façade	3 – Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 – Revêtements de sol et revêtements de murs	6 – Conduits, canalisations et équipements	7 – Ascenseurs et montes charges	8 – Equipements divers	9 – Installations industrielles	10 – Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation												
RDC	Entrée						Ragréage + colle P1						
RDC	Circulation						Ragréage + colle idem P1						
RDC	Bureaux 1 à 8						Ragréage + colle idem P1						
RDC	Sanitaires 9						Colle faïence P4 Colle carrelage P2 Colle plinthes P3						
RDC	WC 1						Colle faïence idem P4 Colle carrelage P5						
RDC	WC 2						Colle faïence idem P4 Colle carrelage idem P5						
RDC	Bureaux 10 à 14						Ragréage + colle idem P1						
Extérieur	Avancée de toit (bât 2)		Etanchéité P6 Remontée étanchéité aluminisée P7										

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY Bâtiment 2 – Bureaux		Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	1 – Toiture et étanchéité	2 – Façade	3 – Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 – Revêtements de sol et revêtements de murs	6 – Conduits, canalisations et équipements	7 – Ascenseurs et montes charges	8 – Equipements divers	9 – Installations industrielles	10 – Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation												
Extérieur	Bâtiment 2		Toiture FC P8 Etanchéité (bordure toiture) P9 Planche de rive FC P10	Bardage FC P11				Descente EP FC P12		Débris FC P13 Mastic de fenêtres stockées P14			
	Bâtiment vestiaire		Toiture FC P15										Intérieur -ITA

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangers de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 1

BULLETINS D'ANALYSE

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1831 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
 BSSI CONSEILS
 Mme Sabrina LOPES
 8 rue Albert EINSTEIN
 Parc Saint Jacques 2
 54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
 Commande ITGA : IT0716-54753
 Echantillon ITGA : IT141606-1831
 Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P1 - Ragrafé et colle - RDC - Entrée
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragrafé gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle polymère jaune non séparable + ragrafé gris non séparable	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1832 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
 BSSI CONSEILS
 Mme Sabrina LOPES
 8 rue Albert EINSTEIN
 Parc Saint Jacques 2
 54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
 Commande ITGA : IT0716-54753
 Echantillon ITGA : IT141606-1832
 Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P2 - Colle de carrelage - RDC - Sanitaires 9
Description ITGA	Colle grise

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

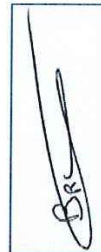
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste





Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1834 EN DATE DU 03/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1834
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P4 - Colle de plâtres - RDC - Sanitaires 9
Description ITGA	Colle beige / Couche plâtruse blanche / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + couche plâtruse blanche + carrelage	META le 03/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev.11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1833 EN DATE DU 03/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1833
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P3 - Colle de plâtres - RDC - Sanitaires 9
Description ITGA	Colle beige / Couche plâtruse blanche / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + couche plâtruse blanche + carrelage	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev.11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1835 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1835
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P5 - Colle de carrelage - RDC - WC1
Description ITGA	Colle grise / Matériau compact gris / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise + matériau compact gris non séparable + carrelage	META le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1836 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1836
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPP
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P6 - Blanchiment - Extérieur - Avancée de toit
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec gravillons avec fibres / Matériau fibreux jaune

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau bitumineux noir avec gravillons avec fibres + matériau fibreux jaune	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1837 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1837
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPPF
Dossier client	BATIMENT 2 LUSINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P7 - Remontée étanchéité aluminium - Extérieur - Avancée de toit
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec aluminium

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

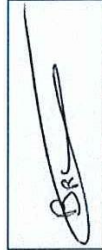
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau bitumineux noir avec aluminium	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1838 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1838
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPPF
Dossier client	BATIMENT 2 LUSINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P8 - Toiture FC - Extérieur - Toiture
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

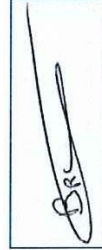
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1839 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélevement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1839
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191.EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P9 - Etanchéité (bordure toiture) - Toiture
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec gravillons

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau bitumineux noir avec gravillons	META le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1840 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélevement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1840
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191.EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P10 - Plancher de rive FC - Extérieur - Toiture
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles + peinture	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.22.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1841 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1841
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P11 - Bardage FC - Extérieur - Façade
Description ITGA	Fibrociment sous forme de plaque avec fibres visibles / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment sous forme de plaque avec fibres visibles + peinture	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.22.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1842 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1842
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P12 - Descente EP FC - Extérieur - Façade
Description ITGA	Fibrociment gris avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile Crocidolite	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1843 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1843
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P13 - Débris FC - Extérieur - Débris extérieurs
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

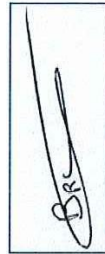
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1844 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1844
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P14 - Mastic de fenêtres stockées - Extérieur - Débris extérieurs
Description ITGA	Matériau compact beige avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)


Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige avec poussières + peinture non séparable	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1845 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54783
Echantillon ITGA : IT141606-1845
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT ZUSINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P15 - Toiture FC - Bâtiment vestiaire
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres visibles


Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guidée HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Antia BROCHAIN - Analyste



ANNEXE 2

**Fiches Descriptives des MPCA
Quantitatif des MPCA**

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : Sanitaire 9, WC 1-2
N° Echantillon	P4
N° Analyse	IT141606-1834

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Colle de faïence
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 mm
Type de liant	/
Dimension	/
Quantité	17 m ²
Support	Plâtre
Accessibilité	Oui
Démontable	Non
Type d'amiante	CHRYSHOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m ² ou ml)
TOTAL	17 m²



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : WC 1-2
N° Echantillon	P5
N° Analyse	IT141606-1835

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Colle de carrelage
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 mm
Type de liant	/
Dimension	/
Quantité	3 m ²
Support	Béton
Accessibilité	Oui
Démontable	Non
Type d'amiante	CHRYBOTILE



Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m ² ou ml)
<i>TOTAL</i>	<i>3 m²</i>



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Toiture
N° Echantillon	P8-P15
N° Analyse	IT141606-1838/1845

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Toiture FC
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	2 m X 1 m
Quantité	831 m ²
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

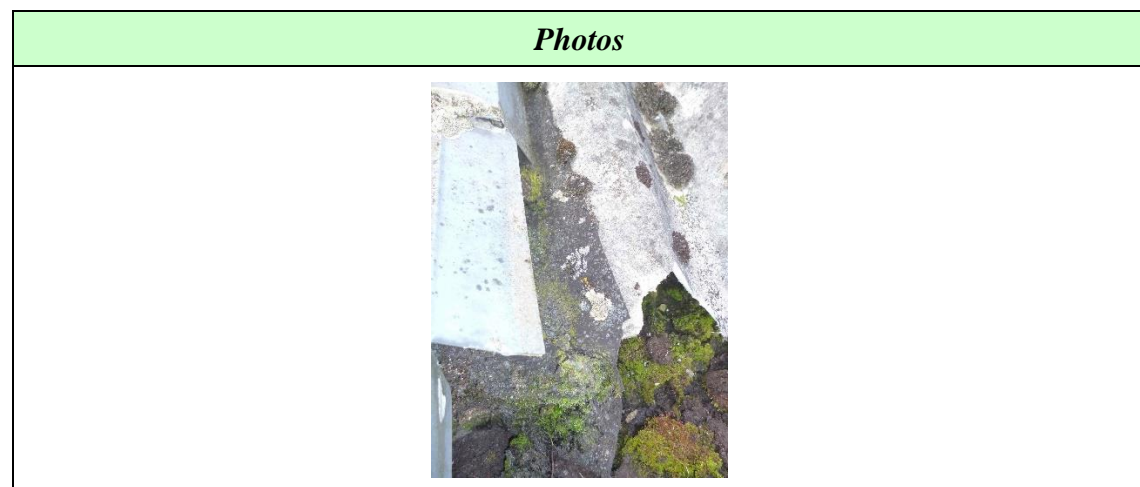
Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	831 m²

Photos	
	
P8-Bâtiment 2 Bureaux	P15 – Bâtiment Vestiaires

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Toiture
N° Echantillon	P9
N° Analyse	IT141606-1839

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Etanchéité (bordure de toiture)
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	5 mm
Type de liant	/
Dimension	/
Quantité	65 ml
Support	/
Accessibilité	Oui
Démontable	Non
Type d'amiante	CHRYBOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	65 ml



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Toiture
N° Echantillon	P10
N° Analyse	IT141606-1840

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Planche de rive FC
Couleur superficielle	Bleu
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	30 cm X 19 m
Quantité	19 ml
Support	Fibrociment
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYBOTILE

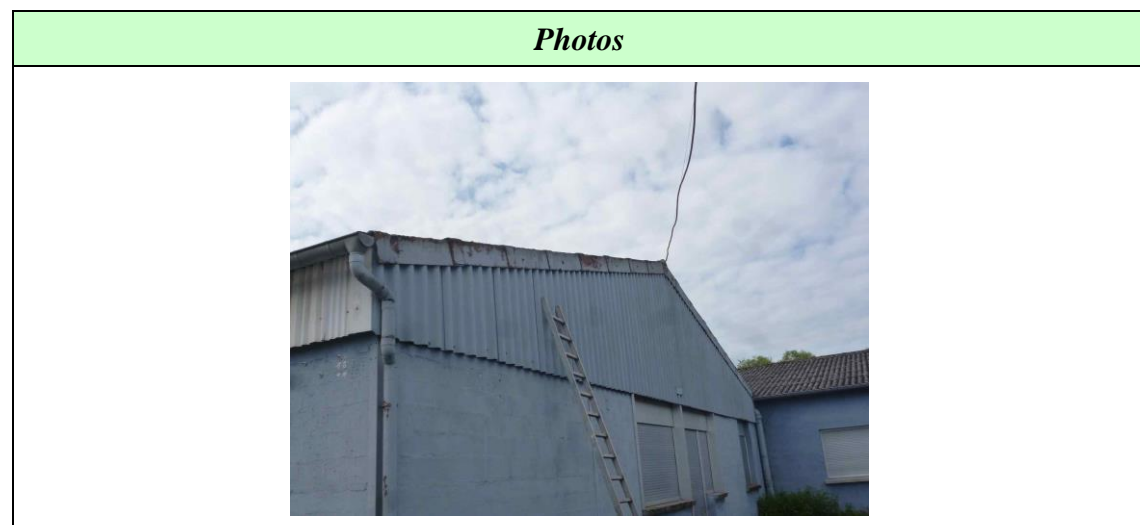
Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m ² ou ml)
<i>TOTAL</i>	<i>19 ml</i>



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Façade
N° Echantillon	P11
N° Analyse	IT141606-1841

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Bardage FC
Couleur superficielle	1 cm
Couleur dans la masse	Bleu
Epaisseur	Gris
Type de liant	/
Dimension	1 m X 2 m
Quantité	27 m ²
Support	Béton
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYBOTILE

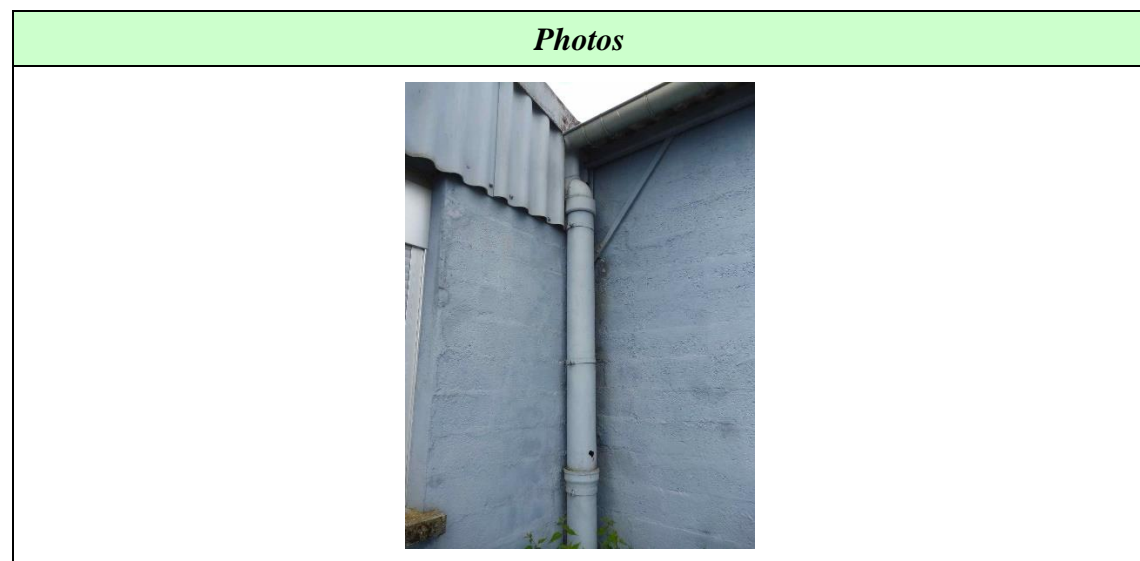
Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	27 m²



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Façade
N° Echantillon	P12
N° Analyse	IT141606-1842

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Descente EP FC
Couleur superficielle	Bleu
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	Ø 20 cm
Quantité	2,5 ml
Support	Béton
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYBOTILE / CROCIDOLITE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m ² ou ml)
<i>TOTAL</i>	<i>2,5 ml</i>



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Extérieur (autour des bâtiments)
N° Echantillon	P13
N° Analyse	IT141606-1843

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Débris FC
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	Divers
Quantité	Non quantifiable
Support	/
Accessibilité	Oui
Démontable	/
Type d'amiante	CHRYBOTILE

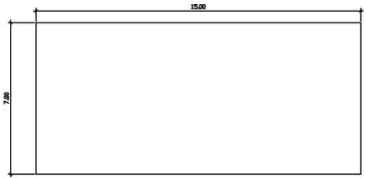
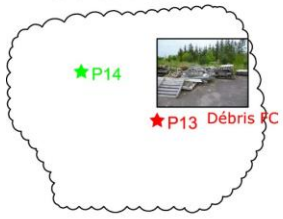
Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m ² ou ml)
Extérieur	Non quantifiable
TOTAL	<i>Non quantifiable</i>



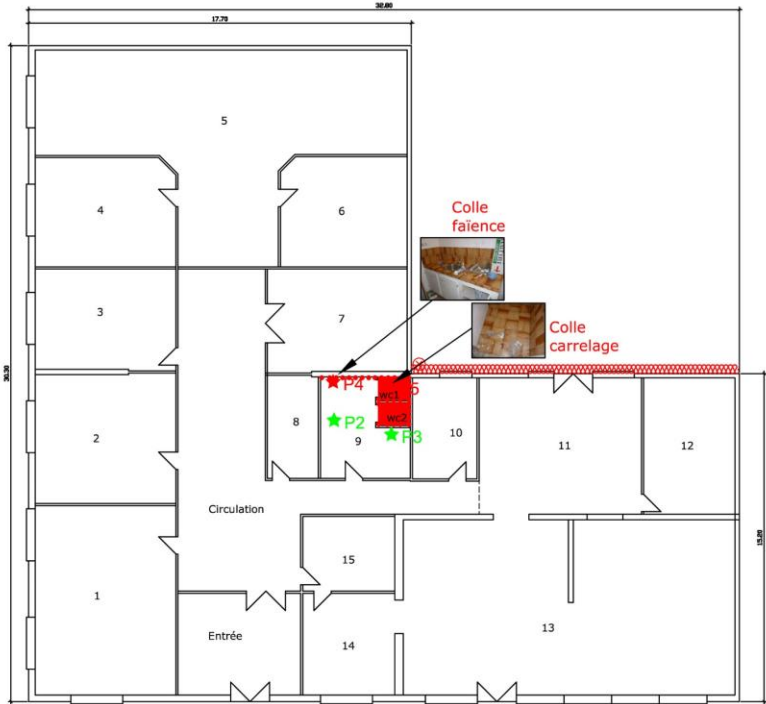
ANNEXE 3

SCHEMA - PLAN

Gravats

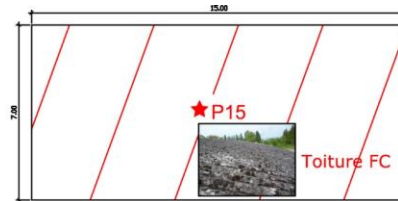


Vestiaires : RdC
(non visité)

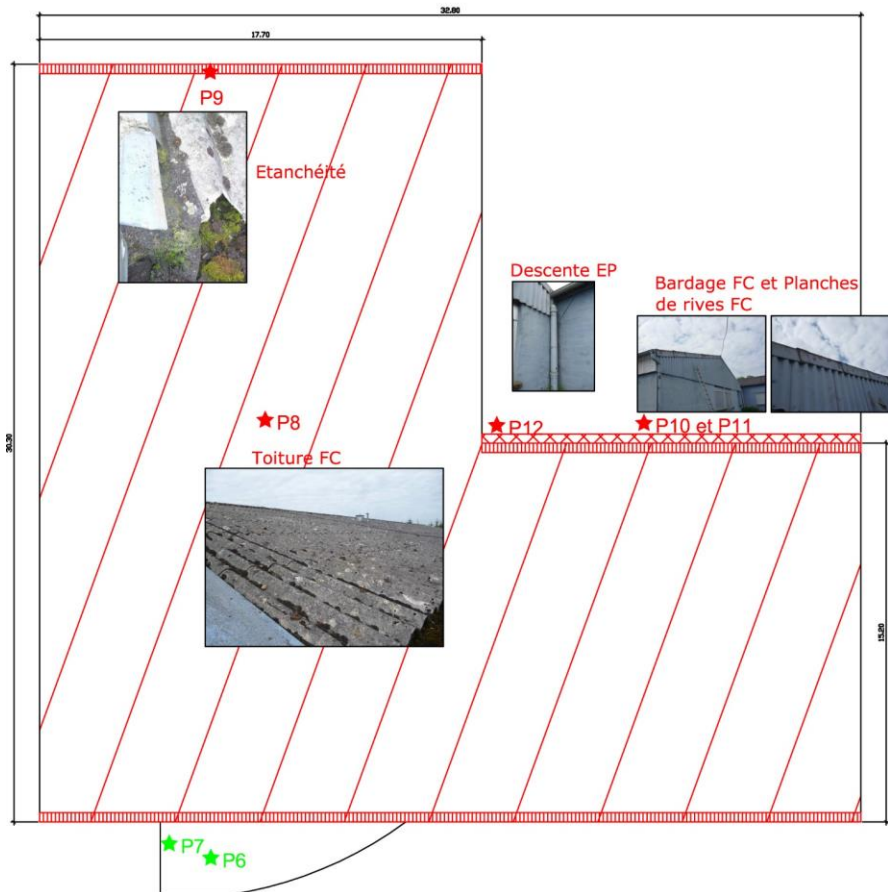


- ★ P0 Prélèvement non amianté
- ★ P0 Prélèvement amianté
- Colle de carrelage amiantée
- ▨ Plaque ondulée FC amiantée
- Colle de faïence amiantée
- ▨ Etanchéité bords de toiture
- ▨ Planches de rives amiantées
- ▨ Bardage Amianté
- ⊗ DEP amiantée
- ★ P13 Débris Fibro-ciment amiantés

Bâtiment 2 : RdC



Vestiaires : toiture



★ P0	Prélèvement non amianté
★ P0	Prélèvement amianté
■	Colle de carrelage amiantée
▨	Plaque ondulée FC amiantée
.....	Colle de faïence amiantée
▨	Etanchéité bords de toiture
▨	Planches de rives amiantées
▨	Bardage Amianté
⊗	DEP amiantée

Bâtiment 2 : toiture

ANNEXE 4

ATTESTATIONS

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/DPE/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - DPE INDIVIDUEL

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/GAZ/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - GAZ

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/AM/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - AMIANTE

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/ELE/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - ELECTRICITE

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/PB/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - PLOMB CREP

CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation COFRAC n°4-0057 (portée disponible sur www.cofrac.fr) selon la norme ISO/CEI 17024 et selon l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

FLORENCE MÉAUX
Directrice générale

AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
certification-personnes@afnor.org
+33 (0)1 41 62 80 00



Mutuelle
des Architectes
Français
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr
www.maf.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE

2016

IC 16 - 5000

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : 371058JZ13
Une police N° : 77575/S

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

N° d'édition d'attestation : 20161000176

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

SARL BSSI CONSEILS
Bureau Etudes Techniques

8 RUE ALBERT EINSTEIN
PARC SAINT JACQUES II
54320 MAXEVILLE
France



Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

- B.6.2 Missions de coordination des systèmes de sécurité incendie
- A.1 Maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle (études générales et/ou direction des travaux de bâtiment)
- D Missions d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle
- G.C.5 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux de génie civil
- B.9 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil sur des V.R.D.
- G.C.3 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux d'infrastructure
- B.2.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur la structure, le clos et le couvert des ouvrages
- A.4 Missions de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'enlèvement ou de confinement de tous matériaux contenant de l'amiante
- B.5.1b Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.4 Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux
- B.6.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les réseaux de détection et lutte contre l'incendie et l'intrusion, y compris coordination des systèmes de sécurité incendie (cssi), gestion technique centralisée (gtc) des bâtiments
- EXP A Missions d'expertises amiables comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, sans délégation de gestion et à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
- EXP J Missions d'expertises judiciaires comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
- B.5.5 Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique
- B.5.7 Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régies par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009
- B.5.8 Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale
- B.5.9 Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique
- B.5.10 Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation)
- B.5.11 Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau
- B.5.13 Missions sans conception ni exécution de travaux confiée par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier et consistant en l'établissement d'un état des risques naturels et technologiques selon la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, codifiée à l'article L-125-5 du Code de l'environnement
- B.5.14 Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.17 Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation

Fin de liste

Fait à Paris, le 01 janvier 2016

LA MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS ASSURANCES

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

AVANT DEMOLITION

Par convention entre les parties

En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46-020.



A – Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DOCUMENTS REMIS
Adresse : Route de Bosserville Code postal : 54420 Ville : SAULXURES LES NANCY Date permis de construire : Antérieure au 1er juillet 1997 Type de bien : Usine MALORA Bâtiment 3	Nom : EPF LORRAINE Adresse : rue Robert Blum – BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	- Plans partiels - Etude de diagnostic de mars 2012

B – Désignation du commanditaire

IDENTITE DU COMMANDITAIRE	MISSION
Nom : EPF LORRAINE Adresse : rue Robert Blum – BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	Date de commande : 13/05/2016 Date de repérage : 17, 18 et 25 mai 2016 Date de signature du rapport : 09/06/2016 Accompagnateur : Néant

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : BSSI Conseils Nom : Julien LAPORTE Adresse : 8 rue Albert Einstein Code postal : 54320 Ville : MAXEVILLE N° de siret : 430 183 095 00040	Organisme certificateur : AFNOR Adresse : AFNOR - 11 rue Francis de Pressensé 93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX Le : 03/03/2014 N° certification : ODI/AM/14013599 Cie d'assurance : MAF Assurances N° de police d'assurance : 77575/S Date de validité : 31/12/2016 Référence réglementaire spécifique utilisée : En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46-020

Conclusion : Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Objet de la mission : dresser un constat de présence ou d'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante et déterminer si le bien présente un danger potentiel ou immédiat pour les professionnels du bâtiment amenés à effectuer des travaux lié à une exposition à l'amiante
Il est rappelé au propriétaire la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Nombre total de pages du rapport : 23
Nom du signataire : Julien LAPORTE

B.S.S.I. CONSEILS
 8, rue Albert Einstein
 Parc Saint-Jacques II
 54320 Maxéville

SOMMAIRE

I	PREAMBULE.....	3
1.	MISSION	3
2.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	3
3.	TEXTES DE REFERENCES.....	3
4.	INTERVENTION	3
5.	LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC :.....	6
II	RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE	7
1.	CONCLUSION DU RAPPORT	7
2.	RESULTAT DE LA VISITE	8
	ANNEXE 1 - BULLETINS D'ANALYSE	13
	ANNEXE 2 - Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA	16
	ANNEXE 3 - SCHEMA - PLAN.....	19
	ANNEXE 4 - ATTESTATIONS.....	21

I PREAMBULE

1. MISSION

Le présent document a pour objet la réalisation d'un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante *avant démolition* conformément aux textes en vigueur rappelés ci-dessous.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de travaux :

- Démolition complète du bâtiment

Notre repérage ne comprend pas le repérage des réseaux enterrés.

3. TEXTES DE REFERENCES

- *Code de la Santé Publique*
- *Article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011*
- *Arrêté du 26 juin 2013*
- *Norme NF X 46-020*

Tous les textes et normes rendus applicables par les précédents.

4. INTERVENTION

La mission comprend d'une part, la recherche des flocages, calorifugeages et faux plafond susceptibles de contenir de l'amiante et d'autre part la recherche de composants de la construction comprenant la toiture et l'étanchéité, les façades, les parois verticales intérieures et enduits, les plafonds et faux plafond, les revêtements de sol et de murs, les conduits, canalisations et équipements, les ascenseurs et monte-charge, les équipements divers, les installations industrielles, les coffrages perdus dont la liste exhaustive et le tableau sont joints en annexe du décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition. Le constat est limité aux locaux rendus accessibles lors de la visite.

L'opérateur de repérage procède à une recherche exhaustive et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe du présent décret et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant le début l'intervention, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires à réaliser entre les différentes étapes de la démolition

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en application des dispositions de la norme NF X 46-020. L'opérateur délimite une zone d'intervention avant de procéder au prélèvement et applique un fixateur (surfactant) afin de limiter l'émission de fibres d'amiante. Des outils de prélèvement propres et adaptés sont utilisés de manière à générer un minimum de poussière et éliminer tout risque de contamination croisée lors de l'intervention.

L'échantillon doit être suffisant pour permettre une description macroscopique, une analyse et une contre-analyse. Une fois prélevé l'échantillon est immédiatement conditionné dans un double emballage individuel hermétique et l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage dès le prélèvement réalisé. Le point de prélèvement est stabilisé après l'opération à l'aide d'un fixateur. L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible une protection est mise en place afin d'assurer un nettoyage de la zone d'intervention. Une fiche d'accompagnement des prélèvements reprenant l'identification, est transmise au laboratoire.

Pour permettre une parfaite traçabilité ainsi que leur comptabilité, les prélèvements sont repérés sur un schéma de repérage. L'opérateur utilise des gants jetables ainsi qu'un équipement de protection individuelle à usage unique.

Programmes de repérage de l'amiante, liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

TOITURE ET ETANCHEITE		
Plaques ondulées	<i>Plaques en fibres-ciment</i>	
Ardoises	<i>Ardoises composites</i>	
	<i>Ardoises en fibres-ciment</i>	
Eléments ponctuels	<i>Conduits de cheminée</i>	
	<i>Conduits de ventilation</i>	
Revêtements bitumineux	<i>Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »)</i>	
	<i>Pare-vapeur</i>	
	<i>Revêtements et colles</i>	
Accessoires de toiture	<i>Rivets</i>	
	<i>Faîtages</i>	
	<i>Closoirs</i>	
FACADES		
Panneaux-sandwichs	<i>Plaques</i>	
	<i>Joints d'assemblage</i>	
	<i>Tresses</i>	
Bardages	<i>Plaques et «bacs» en fibres-ciment</i>	
	<i>Ardoises en fibres-ciment</i>	
	<i>Isolants sous bardage</i>	
Appuis de fenêtre	<i>Eléments en fibres-ciment</i>	
PAROIS VERTICALES INTERIEURES ET ENDUITS		
Murs et cloisons	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés</i>	
	<i>Revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment)</i>	
	<i>Joints de dilatation</i>	
Poteaux (périphériques et intérieurs)	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés</i>	
	<i>Joints de dilatation</i>	
	<i>Entourage de poteaux</i>	<i>Carton</i> <i>Fibres-ciment</i> <i>Matériau sandwich</i> <i>Carton+plâtre</i>
	<i>Peintures intumescents</i>	
Cloisons légères ou préfabriquées	<i>Panneaux de cloison</i>	
	<i>Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons</i>	<i>Tresses</i> <i>Carton</i> <i>Fibres-ciment</i>
Gaines et coffres verticaux	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés et lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu</i>	
	<i>Panneaux</i>	
Portes coupe-feu/portes pare-flammes	<i>Vantaux</i>	
	<i>Joints</i>	
PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS		
Plafonds	<i>Flocages</i>	
	<i>Enduits projetés</i>	
	<i>Panneaux collés ou vissés</i>	
	<i>Coffrages perdus</i>	<i>Carton-amiante</i> <i>Fibres-ciment</i> <i>Composite</i>

Poutres et charpentes (périphériques et intérieurs)	Flocages	
	Enduits projetés	
	Peintures intumescentes	
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies	
	Jonctions avec la façade	
	Calfeutrements	
	Joints de dilatation	
Gaines et coffres horizontaux	Flocages	
	Enduits projetés	
	Panneaux	
	Jonction entre panneaux	
Faux plafonds	Panneaux et plaques	
REVETEMENTS DE SOL ET DE MURS		
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques	
	Colles bitumineuses	
	Lès Plastiques avec sous-couche	
	Chape maigre	
	Calfeutrement des passages de conduits	
	Revêtement bitumineux des fondations	
Revêtements de murs	Sous-couches des tissus muraux	
	Revêtements durs	Plaques menuiserie
		Fibres-ciment
	Colles des carrelages	
CONDUITS CANALISATIONS ET EQUIPEMENTS		
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeage	
	Enveloppe de calorifuge	
	Conduits en fibres-ciment	
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits en fibres-ciment	
	Joints entre éléments	
	Mastics	
	Tresses	
	Manchons	
Clapets/volets coupe-feu	Clapet	
	Volet	
	Rebouchage	
Vide-ordures	Conduits en fibres-ciment	
ASCENCEURS ET MONTE-CHARGE		
Portes palières	Portes et cloisons palières	
Trémie, Machinerie	Flocage	
	Bourre	
	Mur/plancher	
	Joint mousse	
EQUIPEMENTS DIVERS		
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes	Bourres	
	Tresses	
	Joints	
	Calorifugeages	
Convecteurs et radiateurs, aérothermes	Peinture anti condensation,	
	Plaques isolantes (internes et externes)	
	Tissu amiante	

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES		
Fours, étuves, tuyauteries	<i>Bourres</i>	
	<i>Tresses</i>	
	<i>Joints</i>	
	<i>Calorifugeages</i>	
	<i>Peintures anti condensation</i>	
	<i>Plaques isolantes</i>	
	<i>Tissu amiante</i>	
	<i>Freins et embrayages</i>	
COFFRAGES PERDUS		
Coffrages et fonds de coffrages perdus	<i>Eléments en fibres-ciment</i>	

5. LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC :

ITGA
Accréditation N° : 1-5967
Parc Edonia – Bâtiment R
rue de la Terre Adélie – CS n°66862
35768 ST GREGOIRE CEDEX

AVERTISSEMENT





Le présent document est établi conformément aux textes rappelés ci-dessus, suite à la visite du site concerné. Les matériaux et produits recensés ont été soit accessibles, soit ont fait l'objet d'investigations et sondages destructifs.

II RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE

1. CONCLUSION DU RAPPORT

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse.

Les résultats des analyses effectuées sur les échantillons prélevés, sont récapitulés dans le tableau suivant :

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Faux plafond	RDC	Cellule 1	P1	IT141606 -1846	Amiante non détecté	
Résine au sol	RDC	Cellule 1-2-3-4	P2	IT141606 -1847	Présence d'amiante CHRYSTILE	
Mastic de fenêtre	RDC	Cellule 1	P3	IT141606 -1848	Amiante non détecté	
Toiture FC	Extérieur	Toiture	P4	IT141606 -1849	Présence d'amiante CHRYSTILE	

Un contrôle local ne peut cependant être considéré comme totalement représentatif d'une superficie d'apparence uniforme, du fait de la présence, toujours possible, de zones singulières (utilisation de produits non homogènes lors de travaux initiaux, disparité locale due à une reprise lors de travaux d'entretien).

Obligations de communication

(Article R 1334-27 du Code de la Santé Publique)

Le présent repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

2. RESULTAT DE LA VISITE

Locaux et parties de l'immeuble bâti non visités

<i>Local ou partie de l'immeuble bâti</i>	<i>Motif</i>
Cellule 3	Impossibilité Technique d'Accès, cependant le quantitatif prend en compte les éléments amiantés supposés y être présents

RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE CONCERNANT LES LOCAUX OU PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITES

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies. En cas de mention de locaux ou de parties d'immeuble non visités et ce quel qu'en soit le motif, nous attirons l'attention du propriétaire ou du donneur d'ordre sur le fait que pour s'exonérer de la garantie de vices cachés et pour éviter leurs éventuelle mise en évidence ultérieure, il est recommandé de rendre accessible à l'opérateur tous les locaux n'ayant pu être examinés au jour de la visite. A la demande expresse du propriétaire ou du donneur d'ordre, l'opérateur se tient à sa disposition pour une mission complémentaire visant à lever ces réserves.

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés

<i>Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés</i>	<i>Motif</i>
Réseaux enterrés	Non concerné par le présent repérage

Le tableau de repérage ci-après est établi conformément aux textes en vigueur. Il récapitule les différents matériaux et produits rencontrés lors de la visite.

LEGENDE

Les abréviations suivantes sont utilisées :

- AT** Marquage caractéristique d'un matériau ou produit amianté (Amiante Technique)
DC Document consulté (mentionnant la présence d'un matériau ou produit amianté)
MSA ou NT Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante ou Non amiante Technique
ITA Impossibilité Technique d'Accès ou inaccessible sans travaux destructifs ou inaccessible directement (pas de moyen d'accès)

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY Bâtiment 3 - Stockage		Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	1 – Toiture et étanchéité	2 – Façade	3 – Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 – Revêtements de sol et revêtements de murs	6 – Conduits, canalisations et équipements	7 – Ascenseurs et montes charges	8 – Equipements divers	9 – Installations industrielles	10 – Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation												
RDC	Cellule 1					Faux plafond P1	Résine au sol P2			Mastic fenêtre P3			
RDC	Cellule 2					Faux plafond idem P1	Résine au sol idem P2						
RDC	Cellule 3					Faux plafond idem P1 <u>(présence supposée)</u>	Résine au sol idem P2 <u>(présence supposée)</u>						ITA
RDC	Cellule 4					Faux plafond idem P1	Résine au sol idem P2			Mastic fenêtre idem P3			
	Toiture		Toiture FC P4										

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 1

BULLETINS D'ANALYSE

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1846 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélevement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1846
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 3 USINE MALORA SAULXURES-LES NANCY
Echantillon	P1 - Faux plafond - RDC - Cellule 1
Description ITGA	Matériau fibreux beige / Couche d'aluminium avec couche bitumineuse

Préparation :

Effectuées de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige + couche d'aluminium avec couche bitumineuse	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1847 EN DATE DU 03/06/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint-Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélevement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1847
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 3USINE MALORA SAULXURES-LES NANCY
Echantillon	P2 - Résine au sol - RDC - Cellule 1
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres / Peinture

Préparation :

Effectuées de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres + peinture non séparable	META le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste





Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1848 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1848
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 3 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P3 - Mastic de fenêtre - RDC - Cellule 1
Description ITGA	Matériau mou gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

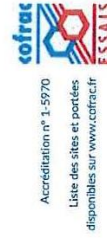
Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau mou gris	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1849 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-54753
Echantillon ITGA : IT141606-1849
Reçu au laboratoire le : 23/05/2016

Ref. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 3 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P4 - Toiture FC - Extérieur - Toiture
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres visibles avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres visibles avec poussières	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sur demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

ANNEXE 2

**Fiches Descriptives des MPCA
Quantitatif des MPCA**

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 3
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Cellules 1-2-3-4
N° Echantillon	P2
N° Analyse	IT141606-1847

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Résine au sol
Couleur superficielle	Vert
Couleur dans la masse	Vert
Epaisseur	1 mm
Type de liant	/
Dimension	/
Quantité	1380 m ² (environ la moitié de la surface au sol)
Support	Béton
Accessibilité	Oui
Démontable	Non
Type d'amiante	CHRYBOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m ² ou ml)
TOTAL	1380 m²



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 3
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	TOITURE
N° Echantillon	P4
N° Analyse	IT141606-1849

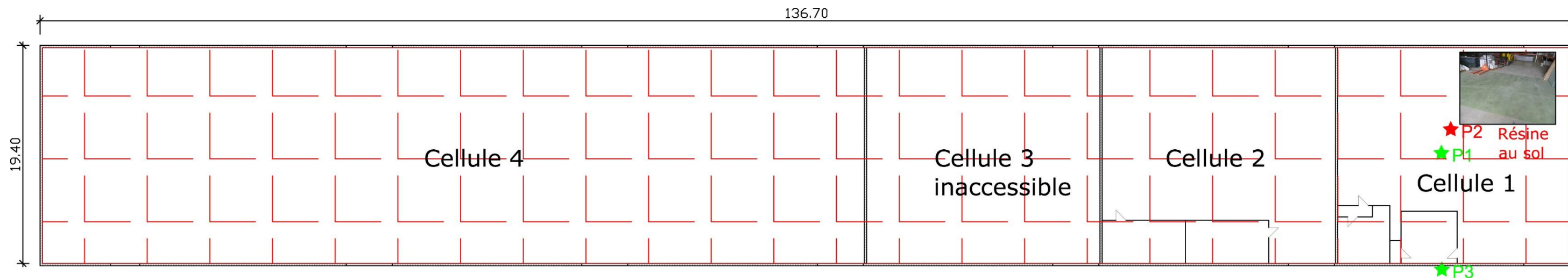
Description du Matériau ou Produit	
Nature	Toiture fibrociment
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	2 m X 1 m
Quantité	2788 m ²
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSHOTILE

Quantitatif	
<i>Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité</i>	
Niveau	Quantité (m ² ou ml)
<i>TOTAL</i>	<i>2788 m²</i>

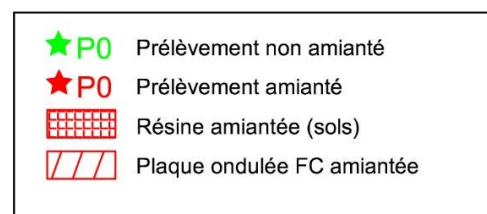


ANNEXE 3

SCHEMA - PLAN



Bâtiment 3 : RdC



Bâtiment 3 : toiture

ANNEXE 4

ATTESTATIONS

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/DPE/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - DPE INDIVIDUEL

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/GAZ/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - GAZ

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/AM/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - AMIANTE

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/ELE/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - ELECTRICITE

afnor CARTE DE CERTIFIÉ
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

NUMÉRO ODI/PB/14013599
VALABLE DU 03/03/2014
AU 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - PLOMB CREP

CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation COFRAC n°4-0057 (portée disponible sur www.cofrac.fr) selon la norme ISO/CEI 17024 et selon l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

FLORENCE MÉAUX
Directrice générale

AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
certification-personnes@afnor.org
+33 (0)1 41 62 80 00



Mutuelle
des Architectes
Français
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr
www.maf.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE

2016

IC 16 - 5000

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : 371058JZ13
Une police N° : 77575/S

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

N° d'édition d'attestation : 20161000176

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

SARL BSSI CONSEILS
Bureau Etudes Techniques

8 RUE ALBERT EINSTEIN
PARC SAINT JACQUES II
54320 MAXEVILLE
France



Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

- B.6.2 Missions de coordination des systèmes de sécurité incendie
- A.1 Maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle (études générales et/ou direction des travaux de bâtiment)
- D Missions d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle
- G.C.5 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux de génie civil
- B.9 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil sur des V.R.D.
- G.C.3 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux d'infrastructure
- B.2.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur la structure, le clos et le couvert des ouvrages
- A.4 Missions de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'enlèvement ou de confinement de tous matériaux contenant de l'amiante
- B.5.1b Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.4 Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux
- B.6.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les réseaux de détection et lutte contre l'incendie et l'intrusion, y compris coordination des systèmes de sécurité incendie (cssi), gestion technique centralisée (gtc) des bâtiments
- EXP A Missions d'expertises amiables comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, sans délégation de gestion et à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
- EXP J Missions d'expertises judiciaires comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
- B.5.5 Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique
- B.5.7 Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régies par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009
- B.5.8 Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale
- B.5.9 Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique
- B.5.10 Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation)
- B.5.11 Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau
- B.5.13 Missions sans conception ni exécution de travaux confiée par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier et consistant en l'établissement d'un état des risques naturels et technologiques selon la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, codifiée à l'article L-125-5 du Code de l'environnement
- B.5.14 Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.17 Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation

Fin de liste

Fait à Paris, le 01 janvier 2016

LA MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS ASSURANCES

**RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS
CONTENANT DE L'AMIANTE et PRESENCE DE HAP EN TENEUR ELEVEE
AVANT REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX ROUTIERS**

Par convention entre les parties

En application de la circulaire du 15 mai 2013 portant instruction sur la gestion des risques sanitaires liés à l'amiante dans le cas de travaux sur les enrobés amiantés du réseau routier national non concédé.

Réf dossier n° EN2014-07-0429

A – Désignation du chantier

LOCALISATION	PROPRIETAIRE	
Adresse : route de Bosserville Code postal : 54420 Ville : SAULXURES LES NANCY	Nom : EPF LORRAINE Adresse : Rue Robert Blum BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	<u>Documents remis :</u> Plans partiels Etude de diagnostic de mars 2012 <u>Laboratoire :</u> ALCONTROL Accréditation RVA n°L-028 99-101 Avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLERS

B – Désignation du commanditaire

IDENTITE DU COMMANDITAIRE	MISSION
Nom : EPF LORRAINE Adresse : Rue Robert Blum BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	Date de commande : 13/05/2016 Date de repérage : 20/05/2016 Date de signature du rapport : 09/06/2016 Périmètre : Parking et chaussée Accompagnateur : Néant

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : BSSI Conseils Nom : Julien LAPORTE Adresse : 8 rue Albert Einstein Code postal : 54320 Ville : MAXEVILLE N° de siret : 430 183 095 00040	Organisme certificateur : AFNOR Adresse : AFNOR - 11 rue Francis de Pressensé 93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX Le : 03/03/2014 N° certification : ODI/AM/14013599 Cie d'assurance : MAF Assurances N° de police d'assurance : 77575/S Date de validité : 31/12/2016 Référence réglementaire spécifique utilisée : Circulaire du 15/05/2013

Conclusion :

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : **après analyse en laboratoire accrédité, ceux-ci ne contiennent pas d'amiante.** Afin de s'assurer de l'absence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) en teneur élevée dans l'enrobé, nous avons procédé l'analyse en laboratoire accrédité: **après analyse, les HAP sont inférieurs à 50 mg/kg.**

Objet de la mission : dresser un constat de présence ou d'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante et de HAP en teneur élevée et déterminer si le bien présente un danger potentiel ou immédiat pour les professionnels amenés à effectuer des travaux
Il est appelé la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Nombre total de pages du rapport : 21
Nom du responsable du dossier : Julien LAPORTE

SOMMAIRE

DESIGNATION DU CHANTIER.....	1
DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	1
CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION.....	2
PROCEDURES DE PRELEVEMENT	2
RECHERCHE D'AMIANTE EN LABORATOIRE D'ANALYSE	3
RECHERCHE DE HAP EN TENEUR ELEVEE.....	4
FICHE DE REPERAGE AMIANTE.....	5
RESULTATS HAP	5
ANNEXE 1 - PLANCHE DE REPERAGE USUEL	9
ANNEXE 2 - PROCES VERBAUX D'ANALYSE.....	10
ATTESTATION DE CERTIFICATION	20
ATTESTATION D'ASSURANCE.....	21

CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION

L'intervention consiste à réaliser des carottages à l'eau sur chaussée en enrobé.

Le but premier est de prélever un échantillon de matériau pour analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC (ou organisme européen équivalent) pour la réalisation de l'essai de la norme NF X 43 050 du programme COFRAC 144 Partie Identification de l'amiante dans les matériaux.

La deuxième fonction du carottage est de qualifier les caractéristiques fonctionnelles des enrobés en place :

- nature,
- épaisseur,
- dégradation,
- interface,
- collage...

Procédures de prélèvement

Les prélèvements sont exécutés sur des chaussées exclusivement à l'extérieur. Ce protocole ne concerne pas les espaces souterrains.

- La zone chantier est signalée par le maître d'ouvrage.
- Le technicien utilise les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés – voir ci-après.
- Réalisation du carottage.
- récupération de la carotte.
- Rebouchage du trou.
- Rinçage à l'eau de la carotte et de tout le matériel utilisé lors du carottage.
- Conditionnement de l'échantillon conformément aux prescriptions du laboratoire d'analyse extérieur à l'entreprise.
Le prélèvement sera introduit dans un sac plastique hermétiquement fermé qui sera lui-même introduit dans un suremballage.
- Repli du chantier.
- Enlèvement des EPI.
- Elimination des EPI jetables en tant que déchet amianté si présence confirmée.

1.1. Dimensions des carottes

Le diamètre des carottes doit être compris entre 40 et 50 mm.

L'épaisseur des carottes correspond à la profondeur de démolition ou de rabotage préconisée sur le chantier augmentée de la couche inférieure suivante.

1.2. Préparation des carottes

Les carottes sont fractionnées au marteau et au burin suivant les différentes couches relevées.

Chaque couche est mise sous double emballage constituant ainsi la notion d'échantillon.

Les emballages de chaque couche sont numérotés par ordre croissant en partant de la couche de roulement (N°1) à la dernière couche.



8, rue Albert Einstein
Parc St Jacques II
54320 MAXEVILLE

BSSI Conseils

Tél. 03 83 96 33 30
Fax 03 83 96 87 60
bssi@bssi-conseils.com

Siren : 430 183 095 RCS Nancy
Code APE : 7112B



Recherche d'amiante en laboratoire d'analyse

2.1 Accréditation du laboratoire d'analyse

Le laboratoire doit être accrédité par le COFRAC (ou organisme européen équivalent) pour la réalisation de l'essai de la norme NF X 43 050 du programme COFRAC 144. Vous trouverez ci-dessous les conditions de réception des échantillons de matériaux et les informations minimales à consigner dans la fiche d'accompagnement.

Il souligne également l'engagement du laboratoire à participer à des essais inter laboratoires dans ce domaine (Circuit AIMS organisé par le Health & Safety Laboratory – UK).

2.2 Protocole de préparation d'échantillons pour une observation en META

Dans certains cas, il peut être nécessaire de fractionner, couper ou scier les échantillons. Une attention particulière doit donc être apportée pour le prélèvement d'une partie du mastic (mélange bitume-sable) représentative de l'échantillon fourni. Un premier examen visuel et une observation de l'échantillon sous loupe binoculaire permettent de le décrire macroscopiquement.

La méthode de préparation a ensuite pour but de mettre en évidence ou de libérer des fibres. Dans la mesure du possible, une prise d'essai devra être de l'ordre de 500 mg.

Il sera procédé à trois prises d'essai. Un blanc, constitué de sable de Fontainebleau (sable pour usage de laboratoire d'analyses...), sera traité comme un échantillon et suivra toutes les étapes de ce protocole de traitement.

Ces blancs de laboratoire sont réalisés afin de s'assurer de l'absence de contamination.

Chaque prise d'essai est ensuite broyée manuellement puis calcinée dans un four à moufle à 450°C ± 30°C pendant au moins 6 heures ainsi que le blanc.

Après calcination, les prises d'essai sont de nouveau observées sous loupe binoculaire afin de noter l'absence ou la présence de fibres. Après homogénéisation des résidus de calcination, une fraction de quelques milligrammes de produit est soumise à une attaque acide (solution d'acide chlorhydrique 3N pendant environ 5 min).

La mise en solution est ensuite complétée avec de l'eau jusqu'à environ 50 ml et l'ensemble est soumis aux ultrasons pendant plusieurs minutes. Puis, un aliquote de la suspension est filtré sur une membrane en polycarbonate carbonée de diamètre maximum de pores 0,4 µm. La membrane est carbonée une seconde fois et des grilles d'observation de META sont préparées comme décrit dans la norme NF X 43-050.

Au moins deux grilles sont réalisées par prise d'essai. Au moins vingt ouvertures de grille sont explorées sur au moins deux grilles pour la recherche de fibres à un grossissement supérieur à x 5000.

Les fibres d'amiante à analyser sont celles de rapport longueur sur largeur supérieur à 3, quelle que soit la longueur. Leur nature est déterminée par analyse chimique et diffraction électronique.

Le résultat « amiante détecté » est validé si la présence d'amiante est observée sur au moins deux des trois analyses.

Le nettoyage du matériel doit être réalisé à la fin de chaque opération afin d'éliminer tout risque de pollution du prochain échantillon.



8, rue Albert Einstein
Parc St Jacques II
54320 MAXEVILLE

BSSI Conseils
Tél. 03 83 96 33 30
Fax 03 83 96 87 60
bssi@bssi-conseils.com

Siren : 430 183 095 RCS Nancy
Code APE : 7112B



Recherche de HAP en teneur élevée

Les fortes teneurs en HAP peuvent provenir de la présence de goudron (le goudron provient de la distillation de la houille, alors que le bitume provient de celle du pétrole), fluxants ou autres dérivés houillers présents dans certains liants d'enduisage ou de couche d'accrochage. Leur présence à une teneur élevée limite la réutilisation des agrégats d'enrobés en recyclage à chaud dans des enrobés.

Les goudrons ne sont plus utilisés depuis 1993 et les dérivés houillers depuis 2005.

La connaissance de la teneur en HAP d'un enrobé est rendue nécessaire pour déterminer la possibilité de le recycler à chaud ou à froid. Ceci concerne donc uniquement les travaux portant sur une quantité significative d'enrobé susceptible d'être recyclé à chaud ou à froid.

En cas de présence de HAP en teneur supérieure à 50 mg/kg, le donneur d'ordre exclura la possibilité de réutilisation des agrégats d'enrobés à chaud ou tièdes. Le recyclage se fera en centre de stockage de déchets appropriés.

Cette valeur pourrait être relevée pour les réutilisations à froid.

3.1 Le conditionnement des carottes

Le diamètre des carottes doit être compris entre 40 et 50 mm.

L'épaisseur des carottes correspond à la profondeur de démolition ou de rabotage préconisée sur le chantier augmentée de la couche inférieure suivante.

Un PV d'analyse amiante indiquant « amiante non détecté » sera remis au laboratoire avant son intervention.

Note : Le matériau à analyser doit être exempt d'amiante.

3.2 Recherche de HAP en laboratoire d'analyse

a. *Accréditation du laboratoire d'analyse*

Ce dernier doit être accrédité suivant le référentiel de la norme EN 15527.

b. *Protocole de préparation d'échantillons*

Il est procédé au broyage de l'ensemble du prélèvement à 4 mm au maximum. Un échantillon de 10g minimum est extrait du broyage.

L'analyse de l'extrait est réalisée suivant la norme EN 15527 (HAP dans les déchets par Chromatographie en phase gazeuse et par spectrométrie de masse).

NB : La limite de quantification maximale est de 0,5 mg/kg pour chaque HAP.

FICHE DE REPERAGE AMIANTE

Localisation	Matériau	Présence d'amiante		Après analyse	N° prél / N° rep
		Oui	Non		
Parking	Enrobés		X	X	P1
Chaussée	Enrobés		X	X	P2
Chaussée	Enrobés		X	X	P3
Chaussée	Enrobés		X	X	P4
Parking	Enrobés		X	X	P5

RESULTATS HAP

Localisation	Analyse	Résultat	N° prél / N° rep
Parking	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P1
Chaussée	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P2
Chaussée	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P3
Chaussée	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P4
Parking	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P5

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement et avec l'autorisation écrite préalable de son auteur.

DATE DE SIGNATURE DU RAPPORT :

OPERATEUR : Julien LAPORTE

CACHET

B.S.S.I. CONSEILS
8, rue Albert Einstein
Parc Saint-Jacques II
54320 MAXEVILLE

SIGNATURE

B.S.S.I. CONSEILS
8, rue Albert Einstein
Parc Saint-Jacques II
54320 Maxéville

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **AFNOR (11 rue Pressensé - 93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX)**.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrément important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.



8, rue Albert Einstein
Parc St Jacques II
54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30
Fax 03 83 96 87 60
bssi@bssi-conseils.com

Siren : 430 183 095 RCS Nancy
Code APE : 7112B



d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 1 - PLANCHE DE REPERAGE USUEL

géoportail

Usine Malora



© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 6° 14' 40.5" E
Latitude : 48° 41' 02.7" N

Route de Bosserville
54420 SAULXURES LES NANCY

ANNEXE 2 - PROCES VERBAUX D'ANALYSE



ALcontrol Laboratories

ALcontrol B.V.
Adresse de correspondance
99-101 avenue Louis Roche · F-92230 Gennevilliers
Tel.: +33 (0)155 90 52 50 · Fax: +33 (0)155 90 52 51
www.alcontrol.fr

Rapport d'analyse

BSSI CONSEILS
Sabrina LOPES
8 RUE ALBERT EINSTEIN
54320 MAXEVILLE

Page 1 sur 8

Votre nom de Projet : USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY
Votre référence de Projet : ENV2016-04-0191EPF
Référence du rapport ALcontrol : 12307736, version: 1

Rotterdam, 08-06-2016

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet ENV2016-04-0191EPF.

Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 8 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



BSSI CONSEILS
Sabrina LOPES

Rapport d'analyse

Page 2 sur 8


Projet USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY
Référence du projet ENV2016-04-0191EPF
Réf. du rapport 12307736 - 1

Date de commande 23-05-2016
Date de début 23-05-2016
Rapport du 08-06-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon					
001	Matériaux de type enrobé	P1 - Enrobés - Parking					
002	Matériaux de type enrobé	P2 - Enrobés - Chaussée					
003	Matériaux de type enrobé	P3 - Enrobés - Chaussée					
004	Matériaux de type enrobé	P4 - Enrobés - Chaussée					
005	Matériaux de type enrobé	P5 - Enrobés - Parking					

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
concassage de matériau avec amiante suspectée	-		#	#	#	#	#
matière sèche	% massique		97.2	98.2	96.7	97.9	98.8
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>							
acénaphthène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
acénaphthylène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
phénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.92
fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.93
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.58
benzo(ghi)peryène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS		<8.0	<8.0	<8.0	<8.0	<8.0
<i>RECHERCHE QUALITATIVE D'AMIANTE (GENEVILLIERS)</i>							
résultats d'amiante	-	Q	voir annexe	voir annexe	voir annexe	voir annexe	voir annexe
amiante détecté		Q	non	non	non	non	non

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

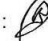
Paraphe : 

Projet USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY
Référence du projet ENV2016-04-0191EPF
Réf. du rapport 12307736 - 1

Date de commande 23-05-2016
Date de début 23-05-2016
Rapport du 08-06-2016

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Matériaux de type enrobé	Méthode interne, équivalent à NEN-EN 15934
acénaphthène	Matériaux de type enrobé	Conforme à NEN-EN 15527
acénaphthylène	Matériaux de type enrobé	Idem
anthracène	Matériaux de type enrobé	Idem
benzo(a)anthracène	Matériaux de type enrobé	Idem
benzo(a)pyrène	Matériaux de type enrobé	Idem
benzo(b)fluoranthène	Matériaux de type enrobé	Idem
benzo(k)fluoranthène	Matériaux de type enrobé	Idem
chrysène	Matériaux de type enrobé	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Matériaux de type enrobé	Idem
phénanthrène	Matériaux de type enrobé	Idem
fluoranthène	Matériaux de type enrobé	Idem
fluorène	Matériaux de type enrobé	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Matériaux de type enrobé	Idem
naphtalène	Matériaux de type enrobé	Idem
pyrène	Matériaux de type enrobé	Idem
benzo(ghi)pérylène	Matériaux de type enrobé	Idem
résultats d'amiante	Matériaux de type enrobé	HSG 248 appendice 2 ou pré-traitement selon méthode interne + NF X43-050
amiante détecté	Matériaux de type enrobé	Idem

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V8074181	24-05-2016	24-05-2016	ALC201 Date de prélèvement théorique
002	V8074182	24-05-2016	24-05-2016	ALC201 Date de prélèvement théorique
003	V8074183	24-05-2016	24-05-2016	ALC201 Date de prélèvement théorique
004	V8074184	24-05-2016	24-05-2016	ALC201 Date de prélèvement théorique
005	V8074185	24-05-2016	24-05-2016	ALC201 Date de prélèvement théorique

Paraphe : 



Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2)
ou par META (NF X43-050)

Echantillon 12307736-001
Laboratoire ALcontrol B.V.
Location
99-101 avenue Louis Roche
F-92230 Gennevilliers

Client BSSI CONSEILS
Projet ENV2016-04-0191EPF
USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon P1 - Enrobés - Parking
Date de début 23-05-2016
Nombre de préparations pour l'échantillon 1

Résultats de l'analyse

Numéro de préparation(s)	1
Description de la préparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir
Amiante détecté	non
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté
Technique d'analyse	META
Commentaires	

Amiante détecté pour l'échantillon non

Les résultats se réfèrent au matériau reçu



8, rue Albert Einstein
Parc St Jacques II
54320 MAXEVILLE

BSSI Conseils
Tél. 03 83 96 33 30
Fax 03 83 96 87 60
bssi@bssi-conseils.com

Siren : 430 183 095 RCS Nancy
Code APE : 7112B



ALcontrol Laboratories

Reportnumber

12307736 - 1

Page 5 sur 8

**Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2)
ou par META (NF X43-050)**

Echantillon 12307736-002
Laboratoire ALcontrol B.V.
Location
99-101 avenue Louis Roche
F-92230 Gennevilliers

Client BSSI CONSEILS
Projet ENV2016-04-0191EPF
USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon P2 - Enrobés - Chaussée
Date de début 23-05-2016
Nombre de préparations pour l'échantillon 1

Résultats de l'analyse

Numéro de preparation(s)	1
Description de la preparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir
Amiante détecté	non
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté
Technique d'analyse	META
Commentaires	

Amiante détecté pour l'échantillon non

Les résultats se réfèrent au matériau reçu



8, rue Albert Einstein
Parc St Jacques II
54320 MAXEVILLE

BSSI Conseils

Tél. 03 83 96 33 30
Fax 03 83 96 87 60
bssi@bssi-conseils.com

Siren : 430 183 095 RCS Nancy
Code APE : 7112B



ALcontrol Laboratories

Reportnumber

12307736 - 1

Page 6 sur 8

Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2) ou par META (NF X43-050)

Echantillon 12307736-003
Laboratoire ALcontrol B.V.
Location
99-101 avenue Louis Roche
F-92230 Gennevilliers

Client BSSI CONSEILS
Projet ENV2016-04-0191EPF
USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon P3 - Enrobés - Chaussée
Date de début 23-05-2016
Nombre de préparations pour l'échantillon 1

Résultats de l'analyse

Numéro de préparation(s)	1
Description de la préparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir
Amiante détecté	non
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté
Technique d'analyse	META
Commentaires	

Amiante détecté pour l'échantillon non

Les résultats se réfèrent au matériau reçu



8, rue Albert Einstein
Parc St Jacques II
54320 MAXEVILLE

BSSI Conseils
Tél. 03 83 96 33 30
Fax 03 83 96 87 60
bssi@bssi-conseils.com

Siren : 430 183 095 RCS Nancy
Code APE : 7112B



ALcontrol Laboratories

Reportnumber

12307736 - 1

Page 7 sur 8

**Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2)
ou par META (NF X43-050)**

Echantillon 12307736-004
Laboratoire ALcontrol B.V.
Location
99-101 avenue Louis Roche
F-92230 Gennevilliers

Client BSSI CONSEILS
Projet ENV2016-04-0191EPF
USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon P4 - Enrobés - Chaussée
Date de début 23-05-2016
Nombre de préparations pour l'échantillon 1

Résultats de l'analyse

Numéro de préparation(s)	1
Description de la préparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir
Amiante détecté	non
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté
Technique d'analyse	META
Commentaires	

Amiante détecté pour l'échantillon non

Les résultats se réfèrent au matériau reçu



8, rue Albert Einstein
Parc St Jacques II
54320 MAXEVILLE

BSSI Conseils

Tél. 03 83 96 33 30
Fax 03 83 96 87 60
bssi@bssi-conseils.com

Siren : 430 183 095 RCS Nancy
Code APE : 7112B



ALcontrol Laboratories

Reportnumber

12307736 - 1

Page 8 sur 8

Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2) ou par META (NF X43-050)

Echantillon 12307736-005
Laboratoire ALcontrol B.V.
Location
99-101 avenue Louis Roche
F-92230 Gennevilliers

Client BSSI CONSEILS
Projet ENV2016-04-0191EPF
USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon P5 - Enrobés - Parking
Date de début 23-05-2016
Nombre de préparations pour l'échantillon 1

Résultats de l'analyse

Numéro de préparation(s)	1
Description de la préparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir
Amiante détecté	non
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté
Technique d'analyse	META
Commentaires	

Amiante détecté pour l'échantillon non

Les résultats se réfèrent au matériau reçu

ANNEXE 3 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Sondage P1



Sondage P1



Sondage P2



Sondage P2



Sondage P3



Sondage P3



Sondage P4



Sondage P4



Sondage P5



Sondage P5

ATTESTATION DE CERTIFICATION

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : AFNOR.



CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation COFRAC n°4-0057 (portée disponible sur www.cofrac.fr) selon la norme ISO/CEI 17024 et selon l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

FLORENCE MÉAUX
Directrice générale



AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
certification-personnes@afnor.org
+33 (0)1 41 62 80 00

ATTESTATION D'ASSURANCE



Mutuelle
des Architectes
Français
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr
www.maf.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE

2016

IC 16 - 3000

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : 371058/Z13
Une police N° : 7757/S

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

N° d'édition d'attestation : 20161000176

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.



* 2 0 1 6 1 0 0 0 1 7 6 / 3 7 1 0 5 8 / 2 / 1 3 / 5 4 *

SARL BSSI CONSEILS
Bureau Etudes Techniques

8 RUE ALBERT EINSTEIN
PARC SAINT JACQUES II
54320 MAXEVILLE
France



Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-typiques énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

- B.6.2 Missions de coordination des systèmes de sécurité incendie
- A.1 Maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle (études générales et/ou direction des travaux de bâtiment)
- D Missions d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle
- G.C.5 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux de génie civil
- B.9 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil sur des V.R.D.
- G.C.3 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux d'infrastructure
- B.2.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur la structure, le clos et le couvert des ouvrages
- A.4 Missions de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'enlèvement ou de confinement de tous matériaux contenant de l'amiante
- B.5.1b Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.4 Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux
- B.6.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les réseaux de détection et lutte contre l'incendie et l'intrusion, y compris coordination des systèmes de sécurité incendie (cssi), gestion technique centralisée (gtc) des bâtiments
- EXP A Missions d'expertises amiables comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, sans délégation de gestion et à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
- EXP J Missions d'expertises judiciaires comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
- B.5.5 Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique
- B.5.7 Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régies par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009
- B.5.8 Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale
- B.5.9 Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique
- B.5.10 Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation)
- B.5.11 Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau
- B.5.13 Missions sans conception ni exécution de travaux confiée par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier et consistant en l'établissement d'un état des risques naturels et technologiques selon la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, codifiée à l'article L-125-5 du Code de l'environnement
- B.5.14 Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.17 Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation

Fin de liste

Fait à Paris, le 01 janvier 2016



LA MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS ASSURANCES